

● PROVOCATION ARMÉE SOVIÉTIQUE EN TERRITOIRE CHINOIS

Lire en page 8

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAM. 13 - DIM. 14 - LUN. 15 - MAR. 16 mai 1978 - N° 697 Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76 2, 00 F.

Peyrefitte déconfit

Peyrefitte cherche, depuis longtemps, à se donner la stature d'un homme énergique, d'un homme d'ordre. Une poigne de fer sous l'habit galonné d'académicien...

A vrai dire, il est plus à l'aise dans la phrase, quand il s'agit de faire élaborer des rapports comme celui sur la violence, pour s'attaquer aux jeunes et à toutes les formes de contestations populaires.

Mais avec l'affaire Mesrine, monsieur Peyrefitte s'est ridiculisé. La machine de répression qui s'abat sur les jeunes, les immigrés, si prompt même à châtier les mêmes délits, se révèle étonnamment peureuse et laxiste, dès qu'un caïd de la pègre, comme Mesrine, a assez d'argent pour graisser la patte ici et là.

Peyrefitte a quand même voulu sauver la face : il a licencié le directeur de l'Administration pénitentiaire.

Mais ce sous-chef avait un chef : Peyrefitte.

(Lire en page 4)

MONORY :

MINISTRE DE L'INDUSTRIE

«Il faut que certains perdent du pouvoir d'achat. C'est obligatoire»



«Les Français vivent au dessus de leurs moyens» telle est la substance du discours de Barre devant les sénateurs. Les mains plus libres depuis le deuxième tour, le gouvernement tout en restant dans la lignée des plans précédents en aggrave considérablement les conséquences pour les travailleurs.

Barre l'a dit nettement : lui et son gouvernement sont bien décidés à faire preuve d'intransigeance face aux revendications ouvrières. De plus les plans de soutien que présenteront les patrons ne seront pris en considération que s'ils prévoient un assainissement suffisant.

Joignant le geste à la parole, le gouvernement rejette le plan proposé par Boussac sous prétexte qu'il ne mettait pas suffisamment de travailleur sur le carreau. C'est toutefois au CDS Monory que l'on doit les plus franches paroles ; dans une interview au magazine *Paris Match* : «Je vais vous choquer, il faut que certains perdent du pouvoir d'achat. C'est obligatoire. Les travailleurs de Terrin à Marseille, de Boussac dans les Vosges, des bus RATP à Paris, des hôpitaux également ont déjà commencé à répondre, par la lutte, à cette politique cynique de la bourgeoisie.

(Lire en page 8)

IRAN : NOUVELLE EXPLOSION POPULAIRE

«A bas le Shah !»

Un patriote iranien nous parle des événements de Tabriz.

Au moins 24 villes se sont à nouveau soulevées depuis mardi, en Iran : Ghom, Tabriz, Ispahan, Chiraz, Kazroun, Qasvin, Téhéran, la capitale, et de nombreuses autres villes, toutes d'importance. Après une période où il était resté sur la défensive, le Shah semble avoir opté pour une répression impitoyable. A Ghom notamment, les brigades anti-émeutes, appuyées par l'armée et les hélicoptères, ont fait des dizaines de morts en tirant sur la foule.

Fait très important : pour la première fois, la SAVAK n'a pas hésité à pénétrer au

domicile des plus grands chefs religieux de l'Iran, qui se trouvent dans l'opposition ; plusieurs ont dû être hospitalisés.

Un patriote iranien qui se trouvait encore il y a peu de temps à Tabriz, ville du nord où au moins 20 manifestants ont été tués au cours des dernières quarante-huit heures, témoigne pour le *Quotidien* sur les faits très précis qui se sont déroulés à Tabriz en février, et qui annonçaient les soulèvements à l'échelle du pays.

MARSEILLE

Port mort avec les Terrin



En solidarité avec les Terrin, 20 000 travailleurs étaient au total appelés à faire grève 24 heures à Marseille dans la zone portuaire. Le syndic exige 825 licenciements, il a d'ailleurs expédié les lettres aux intéressés dès jeudi. A l'heure où nous mettons sous presse nous ne connaissons pas encore l'ampleur exacte du mouvement. Pour leur part les ouvriers et les ouvrières de Boussac devaient venir des Vosges vendredi pour manifester à Paris leur refus des 1 365 licenciements.

Liquidation à PCUK

La société PCUK vient de décider la liquidation totale ou partielle de trois de ses usines, à Gennevilliers, Yvours et Paimbœuf. Plusieurs travailleurs âgés de 57 ans seraient à la retraite anticipée. Les sections syndicales préparent la riposte à ce millier de licenciements.

Mai 68, c'était hier

Aujourd'hui : Janvier 68 à Caen, la révolte des OS.

(Lire en page 12)

La caméra et le fusil contre le terrorisme d'Israël

Lire le témoignage de Jean Chamoun en page 9

Le 13 mai 1958

Le début de l'ère gaulliste

● 13 mai 1958 à Alger. A l'occasion d'une manifestation qui envahit les locaux du Gouvernement général, les chefs de l'armée en Algérie (les généraux Salan et Massu notamment), à la tête d'un comité de salut public, prennent le pouvoir. Ils veulent créer un rapport de force pour maintenir «l'Algérie française». L'armée, les colons d'Algérie n'ont plus confiance dans un pouvoir dont la faiblesse apparaît dans l'instabilité chronique de ses gouvernements. Dans ses relations internationales, la France se trouve en position de faiblesse relative. Dans cette crise que traverse la bourgeoisie française, de Gaulle est présenté comme le seul recours. Parvenu au pouvoir en totale connivence avec les auteurs du coup de force d'Alger, il devient le dernier des présidents du Conseil de la IV^e République. De la IV^e à la V^e, l'impérialisme français va se doter d'une place plus forte vis-à-vis de ses concurrents.

La crise de mai 1958 est à une charnière de l'évolution de l'impérialisme français après la deuxième guerre mondiale. Toute la IV^e République est marquée par les difficultés qu'il ne parvient pas à surmonter face aux peuples de ses colonies qui ont engagé la lutte pour leur indépendance. Ce qui apparaît comme une faiblesse congénitale du pouvoir (celle des institutions, l'instabilité gouvernementale), est avant tout l'expression de ces difficultés.

DE DIEN BIEN PHU A LA GUERRE D'ALGÉRIE

Jusqu'en 1954 la France s'enlise dans une guerre coloniale en Indochine où elle veut maintenir sa domination. Le 7 mai 1954 l'armée française subit à Dien Bien Phu une défaite militaire radicale, lourde de conséquences politiques. La plus immédiate est celle qui sanctionne, avec les accords de Genève le 20 juillet 1954, l'indépendance de la moitié nord du Vietnam. Une autre est l'encouragement que constitue cette victoire du peuple vietnamien pour les autres peuples soumis à la domination française.

Le 1^{er} novembre de la même année, le peuple algérien déclenche une insurrection qui va marquer le début de «la guerre d'Algérie».

Le 12 mars 1956 sur proposition du gouvernement Guy Mollet (SFIO), l'Assemblée nationale (y compris le PCF) vote les «pouvoirs spéciaux». Ceci conduit au renforcement de la répression contre le peuple algérien, à l'envoi du contingent, à la prolongation du service et à la mobilisation de rappelés.

«Et la Corse ?»

Le PCF a été le seul parti à voter contre l'investiture de De Gaulle avec quelques parlementaires comme Mitterrand ou Mendès-France. Mais le soutien du PCF à la lutte du peuple algérien, emprunt d'ambiguïtés et de réserves suscitera dans ses propres rangs des contradictions. C'est le cas de ceux de ses militants qui soutiennent activement le FLN et des étudiants de l'UEC qui est largement en retrait par rapport à l'UNEF dont les initiatives, les manifestations s'opposent notamment à l'envoi du contingent, à la torture et apporteront leur soutien au FLN.

Nous publions ci-dessous des extraits d'un livre de Philippe Robrieux, ancien dirigeant de l'UEC, qui témoigne de l'état d'esprit à propos des événements de Corse.

«... Un camarade du B.N. arrive, le journal à la main. Nous précipitâmes sur lui : «Et la Corse ? — Il n'y a rien. — Comment rien ? — Les paras ont occupé la préfecture. — Et les nôtres ?... on n'en parle pas ? — Pas de combat ? mais c'est impossible...». Si, c'était possible. Et dans les heures qui suivirent, il fallut bien se rendre à l'évidence. Entre-temps, la lecture dans L'Humanité d'un communiqué conjoint du C.C. et du groupe parlementaire, appelant les communistes et les travailleurs corses «comme en d'autres temps... à lutter jusqu'au bout et par tous les moyens», nous remit du baume au cœur.

On se disait que la presse et la radio bourgeoises faisaient sciemment le silence sur les réactions des communistes de Corse, mais que la vérité allait finir par percer. Un peu plus tard, des nouvelles du «44» nous parvinrent. «Non, les camarades de Corse ne s'étaient pas battus. Coupée de Paris, la direction fédérale avait longuement hésité, puis décidé à une voix de majorité de ne pas prendre les armes. Envoyé et mandaté par le B.P., un camarade n'était pas encore parvenu jusqu'à eux».

(Extrait de Notre génération communiste de Philippe Robrieux, ancien dirigeant de l'U.E.C.)

Par Fabien VAUDOIS

conséquent celle de Plevin avant même qu'il ne soit investi ! C'est dans les jours qui suivent que Pflimlin réussit à constituer un gouvernement. Il sollicite l'investiture de l'Assemblée le 13 mai à 15 h. Trois heures après, une manifestation à Alger envahit les locaux du gouvernement général, siège du ministre résident, actuellement vacant. A la foule rassemblée sur le forum on annonce la constitution d'un comité de salut public civil et militaire, avec la participation entre autres de Salan et Massu.

LE BOMBARDEMENT DE SAKHIET

Après un gouvernement Bourgeois-Maunoury qui dure l'espace de l'été 1957, suivi d'une crise ministérielle de 35 jours, Félix Gaillard forme un gouvernement dans la lassitude générale. Il tombera non pas sur des problèmes de réforme constitutionnelle discutés à l'époque, non pas en raison de la gravité de la situation financière, mais à cause de l'Algérie.

En effet, le 8 février 1958, le village de Sakhiet, en Tunisie, à la frontière de l'Algérie, est bombardé par l'aviation française sous prétexte de l'existence d'une base du FLN. Cette intervention criminelle fait 69 morts dont 21 enfants. Le chef du gouvernement qui n'avait pas été prévenu de cette initiative (pas plus que le ministre de la Défense Chaban Delmas) refuse de condamner cette opération : «L'armée ne l'admettrait pas».

DU 16 AVRIL AU 13 MAI : PAS DE GOUVERNEMENT

La candidature de Bidault (MRP) partisan de l'Algérie française est repoussée par son parti qui craint «un risque d'embrasement général de l'Afrique du Nord tandis que les puissances du monde se coaliseraient contre la France». La SFIO refuse la participation de Guy Mollet parce qu'elle est, elle aussi, très embarrassée par le «problème algérien». Tout de même, le 8 mai, Plevin réussit à former un gouvernement ; mais la présence d'un leader de l'«Algérie française», Morice, à la Défense nationale, entraîne la démission des ministres radicaux et par

LA PRÉPARATION DU 13 MAI

Dans la préparation du coup de force d'Alger, quelle est la part du rôle joué par les «activistes» (partisans invétérés de «l'Algérie française») et de celui des gaullistes ?

Il y a le 26 avril une manifestation, en principe interdite mais tolérée par l'armée, qui réclame un «gouvernement de salut public seul capable de sauver l'Algérie française». Le 9 mai les quatre principaux généraux d'Algérie (Salan, Allard, Massu et Jouhaud) adressent un télégramme au général Ely, chef d'état-major de l'armée pour qu'il informe le président de la République, Coty. Il y disent :

«... L'armée française, d'une façon unanime, ressentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national. On ne saurait préjuger de sa réaction de désespoir... Appeler l'attention du président de la République sur notre angoisse que seul un gouvernement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer». Une menace parfaitement claire...

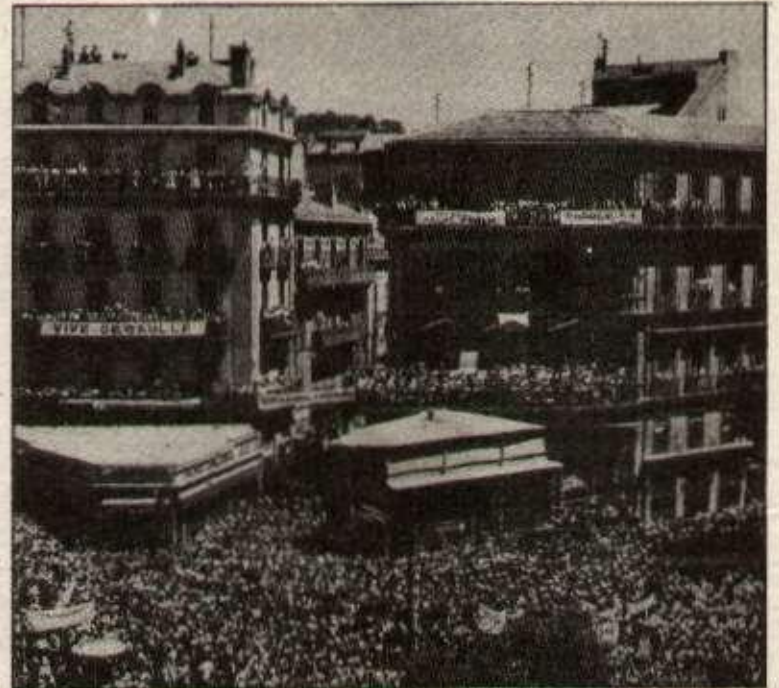
Du côté des gaullistes organisés, les rôles sont parfaitement clairs également. C'est le cas par exemple d'un Léon Delbecque, patron du textile dans le Nord, militant du RPF et qui se trouve à ce moment là être chargé de mission au cabinet de Chaban-Delmas, lui-même ministre de la Défense nationale de novembre 1957 jusqu'au 15 avril 1958 (date de la démission de ce gouvernement). Des réunions qui se tenaient chez Biaggi, un «activiste», rassemblaient souvent des gens comme Delbecque, Guichard (alors secrétaire de De Gaulle), Foccard, Debré, Soustelle, Fray. On y parle de la constitution à Alger d'un «gouvernement de salut public». C'est Delbecque l'organisateur de la manifestation du 26 avril. Il a rencontré personnellement de Gaulle à deux reprises avant et après le 26 avril.

Quelle est la part personnelle de De Gaulle dans la sédition d'Alger ? Guichard et Delbecque ont affirmé cette semaine aux «Dossiers de l'écran» d'Antenne 2 qu'il était, dans le détail et régulièrement, informé de la situation à Alger. Ils sont bien placés pour le dire...

Dès le 5 mai, Coty avait fait demander à de Gaulle s'il accepterait l'investiture. Le 8 celui-ci répondait favorablement mais en exigeant de ne pas se présenter devant l'Assemblée nationale, ce qui est contraire à la constitution. Il ne pensait sans doute pas à ce jour qu'il pourrait profiter de circonstances favorables une semaine plus tard.

AU LENDEMAIN DU 13 MAI : LE RÔLE GRANDISSANT DE DE GAULLE

Le 15 mai, Salan, qui venait



Le 31 mai à Alger, on crie «Vive De Gaulle», en même temps qu'on revendique un «gouvernement de salut public».

d'être investi par le gouvernement de la plénitude des pouvoirs civils et militaires, tient un discours au Forum d'Alger. Quand il eut terminé, on l'entend alors crier «Vive de Gaulle» que vient de lui souffler littéralement Delbecque qui déclarait sans pudeur cette semaine dans les mêmes «Dossiers de l'écran» : «Il fallait être au bon endroit au bon moment» (1).

Le 24 mai à l'instigation des gaullistes (on a su que c'était eux quelques années après) les parachutistes de Calvi organisent le ralliement de la Corse à Alger. Il régnait alors dans les esprits une situation de guerre civile...

Dans la nuit du 27 au 28 est prévue une «opération Résurrection» combinant des parachutistes du sud-ouest qui devaient être parachutés sur Paris et des blindés de Rambouillet. Dans la nuit précédente, de Gaulle rencontre secrètement le président du conseil, Pflimlin, sans résultats.

Le 27 au matin, de Gaulle communique : «J'ai entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain (...) J'attends des forces terrestres, navales et aériennes présentes à Alger qu'elles restent fidèles à leurs chefs» (Salan, Auboyneau, Jouhaud).

Le 27 au soir, le gouvernement démissionne... Le 1^{er} juin, de Gaulle, présent sur les bancs de l'Assemblée nationale est investi par celle-ci comme président du Conseil.

DE GAULLE ET L'«ALGÉRIE FRANÇAISE»

Le 4 juin, à Alger, de Gaulle annonce : «Je vous ai compris». Il «rend hommage» à l'armée : «Je lui exprime ma confiance, je compte sur elle pour aujourd'hui et pour demain». Il ne prononce pas dans ce discours les mots «d'Algérie française»... ce qu'il fera cependant à Mostaghanem.

Avait-il à cette date le secret projet de se servir du mouvement pro-«Algérie française» pour ses propres desseins et de le lâcher pour «accorder» l'indépendance à l'Algérie ?

Certes, une partie de ceux qui l'ont porté au pouvoir auront le sentiment d'avoir été lâchés. Mais, en fait, c'est le développement même de la lutte du mouvement de libération du peuple algérien qui lui fera conquérir son indépendance. Cette victoire il la doit à son héroïsme à ses sacrifices face à une armée française qui n'hésitera pas à utiliser la torture, les viols et autres atrocités pour maintenir la domination coloniale de la France.

L'avènement de la V^e République ne marque pas, contrairement à ce qu'a pu en écrire le PCF, le fascisme ou

la fascisation. Certes, dans les premiers jours où les premières semaines, l'inquiétude était légitime à cet égard. Mais plusieurs années après il n'était plus possible de dire comme le fait encore le PCF en 1962 : «Depuis le 1^{er} juin 1958 et l'investiture du général de Gaulle, la France connaît un régime de pouvoir personnel absolu qui ouvre la voie au fascisme».

DE LA IV^e A LA V^e RÉPUBLIQUE : LA PLACE DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS DANS LE MONDE

On peut caractériser la V^e République essentiellement de la façon suivante :

- Un pouvoir exécutif plus fort : par une réforme des institutions renforçant du pouvoir exécutif (celui du gouvernement et celui du président de la République dont la fonction sera adaptée à la personnalité de De Gaulle), permettra à l'impérialisme français une politique à long terme dans différents domaines.
- Une restructuration accélérée de l'économie : plan de stabilisation monétaire, fermeture des mines «arrières», comme celles de Decazeville, aménagement du territoire, etc...
- Renforcement du rôle de la France dans le monde : avec «l'expédition de Suez» et le bombardement de Sakhiet, la France s'était vue stoppée dans ses initiatives par les USA.

La V^e République, elle, verra à la fois un retrait de la France de l'OTAN et un discours de De Gaulle à Phnom Penh dirigé contre les USA en pleine guerre du Vietnam.

La montée de l'URSS comme super-puissance rivalisant avec les USA, permettra au gaullisme de se faire le chef de file de la volonté d'indépendance de l'impérialisme français.

Dans ses rapports avec le Tiers-Monde, le gaullisme marquera leur transformation. Face à l'essor des mouvements de libération nationale, il abandonnera, progressivement ses rapports coloniaux anciens pour tenter d'établir des formes de domination impérialistes plus subtiles.

● La gaullisme sera également un modèle idéologique cohérent pour une certaine période. Le prestige acquis par de Gaulle en 1940-1945 auprès de la bourgeoisie non collaboratrice, son audience sinon l'adhésion dans diverses couches populaires lui confèrera une force importante.

Mais l'ère gaulliste n'aura qu'un temps. Elle subira les premières secousses décisives exactement dix ans après son avènement. Mais si ce sont ses héritiers qui gouvernent encore aujourd'hui, elle fait désormais partie du passé.

Conseil des ministres

EMPLOIS BIDONS
ET HAUSSES RÉELLES

● Le Conseil des ministres a adopté des mesures de prolongation du pacte national pour l'emploi, dont la particularité est de camoufler pour un temps le chômage, sans le résoudre en rien. Pour mettre en œuvre ces mesures mirifiques, la plus grande partie des dépenses sera financée par la hausse des produits pétroliers, les entreprises ne subissant, quant à elles, pas de charges nouvelles.

Les mesures dites de «pacte national pour l'emploi» seront donc reconduites cette année : il s'agit des stages Barre, qui donnent des emplois provisoires, sous-payés, pour une durée de six mois, et l'exonération de 50 % des charges sociales pour les entreprises qui embauchent des jeunes. Il est donc décidé de poursuivre ces cadeaux aux entreprises, en modifiant peut-être

certaines dispositions.

Toutefois, les mesures précises de reconduction du pacte pour l'emploi ne sont pas annoncées tout de suite. Préalablement, les syndicats sont invités à un nouveau défilé à Matignon. Ça décripe donc de plus belle. Le gouvernement attend le prochain conseil des ministres pour annoncer les décisions qu'il entend prendre, ce qui lui permettra de se

targuer d'une concertation préalable.

Ces mesures impliquent une augmentation des dépenses budgétaires de l'ordre de 4 680 millions de francs.

La majeure partie de cette somme sera couverte, par l'augmentation du prix des produits pétroliers. Une augmentation du prix de l'essence de 16 centimes était déjà prévue pour le mois de juin. 10 centimes supplémentaires sont décidés. L'essence passera donc à 2,68 F le litre de super, le gas-oil à 1,62 F et le fuel domestique à 0,89 F.

Si de telles mesures frappent en premier lieu les travailleurs, les patrons,

quant à eux, ne sont pas pénalisés. Les promesses de Barre sur la pause fiscale seront tenues pour ce qui concerne les entreprises. Si la taxe d'apprentissage augmente de 0,1 % et la taxe pour la formation continue atteint 1,1 % au lieu de 1 % la contribution patronale au logement diminue, passant de 1 % à 0,9 %, et ceci compense cela.

Pour le reste du déficit, il sera comblé par un emprunt de 3 milliards de francs qui sera lancé le 22 mai, ainsi que par des mesures mineures, telles que l'affectation de recettes du lotto (400 millions de F) à l'exercice du budget 1978.

Chirac veut reprendre
les choses en main

LE RPR DANS L'ORNIÈRE

Comment va le RPR ? Pas très bien si on en croit les propos tenus par Devaquet, nouveau secrétaire général, lors de sa première conférence de presse. Le grand limogeage est en route, puisque après Monod, ancien secrétaire général, se sont les conseillers de Chirac, Marie-France Garaud et Pierre Juillet qui ne figurent pas dans la nouvelle organigramme.

Un certain nombre de secrétaires départementaux et de chargé de mission régionaux vont être limogés eux aussi. «Pas plus de 10 %», a tenu à préciser Devaquet, en ajoutant «ce ne seront donc pas des charettes qui laissent le sang derrière elles».

Quant au fond, ces difficultés du RPR n'ont rien

de bien surprenant. Dès la création du mouvement, le 5 décembre 76, l'action du parti de Chirac a été pour une bonne part orientée en fonction d'une éventuelle accession de la gauche au pouvoir. D'où le thème maintes fois ressassé du «recours», d'où la mise en avant de thèmes fascisants pour attirer l'électorat le plus réactionnaire. Chirac a eu beau proclamer que la victoire de la droite lui devait beaucoup, il a bien fallu que, lui aussi, révise sa stratégie. Même chez les militants bornés du RPR, la perspective seule et unique des présidentielles de 81, ce n'est pas particulièrement enthousiasmant. Du moins restait-il la guerrilla anti-giscardienne, mais là encore

le mythe d'un Chirac infailible et murissant des «coups» spectaculaires en a pris un coup : contre la volonté du chef, Chaban a été élu, et des députés RPR ont même voté pour lui.

La bataille pour le «recours» ratée, pour cette fois-ci en tout cas, l'affrontement parlementaire mal engagé, Chirac en est réduit à se servir de sa place de maire de Paris pour faire parler de lui. C'est ainsi qu'il s'oppose au gouvernement à propos du financement des flics de la capitale. A l'évidence, il faut autre chose pour galvaniser les troupes. C'est dans ce contexte que s'inscrit la réorganisation du RPR : d'une

part un nouveau secrétaire général, jeune député fallot de 32 ans, et qui semble avoir toutes les dispositions pour être le pantin attiré de Chirac. D'autre part, la mise sur la touche des deux conseillers Garaud et Juillet, qui permet à Chirac de faire retomber les erreurs tactiques du RPR sur d'autres que lui.

Ces grenouillages ne mettent pourtant pas le RPR dans une situation trop difficile. Devaquet se fixe même l'objectif de parvenir à 1 million d'adhérents (ils sont aujourd'hui 500 000, dit-il), sans pour cela préciser de date pour atteindre cet objectif. Et si Monod, Garaud et Juillet disparaissent, il reste encore les Pasqua, Guéna, Charpy et autres.

Mesures Stoléro
assouplies...
pour les Espagnols
seulement

Stoléro vient de signer à Madrid un accord rapportant certaines mesures concernant l'immigration des Espagnols. Dorénavant, les conjoints ou enfants de plus de 18 ans des ressortissants espagnols travaillant en France pourront eux-mêmes obtenir une carte de travail. Cette disposition est la même que celle qui résulte de l'accord franco-portugais de février 76, et elle pourrait bientôt être étendue à la Grèce. Stoléro justifie ces exceptions aux mesures scélérates qui portent son nom par le fait qu'il faut «apporter toutes les aides possibles à l'Espagne dans son progrès démocratique, pour faciliter son évolution et son entrée dans le Marché commun». Il reste que les mesures Stoléro sont toujours en application, celles-là même que le Conseil constitutionnel juge «inhumaines» et «anticonstitutionnelles». Stoléro a d'ailleurs rappelé, avec quelque cynisme, que son but était «une diminution progressive des travailleurs immigrés». De fait, il n'est plus délivré que 200 cartes de travail par mois, contre 2 000 il y a encore un an.

PCF :
nouvelle lettre
publique

Le jour même de la sévère mise en garde du BP du PCF, jeudi 11 mai, un nouveau militant de ce parti publiait une lettre dans *Le Matin*. Ce militant de Nice écrit : «Si le PCF ne progresse pas, (...), si des millions de gens qui manifestent n'appartiennent pas à la bourgeoisie ne font pas confiance au parti, cela ne tient-il pas aussi à l'image qu'il donne de lui-même, à son fonctionnement interne, à des limites dans la capacité d'unir ?...»

Il développe ensuite sur «l'image repoussante» que donne «l'unanimité, la rigidité des formules, le discours rituel» sur «les atteintes au centralisme démocratique», et sur le

fait que le PCF «n'a pas réussi à convaincre des secteurs importants du monde du travail». Il conclut : «Le rôle d'avant-garde du Parti se mesure à sa capacité d'unir pour construire une alternative réelle au pouvoir de la bourgeoisie (c'est-à-dire l'hégémonie du prolétariat : Gramsci). Mais pour qu'il puisse unir, il lui faut avoir un fonctionnement révolutionnaire, démocratique, une image de marque de lutte dans tous les secteurs de la société et principalement là où le capitalisme produit la misère matérielle et culturelle, l'exploitation : là où il y a refus des rapports sociaux actuels et volonté de changer».



MAI 68 au jour
le jour

Lundi 13 mai 1968

Appel à la grève générale
et manifestations

Les plus forts pourcentages de grévistes se rencontrent dans le secteur public : PTT, Transports urbains, Services municipaux, Navigation aérienne, Banques d'état, Enseignement, EDF... Dans certaines régions, les usines ne peuvent fonctionner faute de courant électrique.

Dans l'industrie, la grève est suivie très inégalement : 100% à la Rhodiaceta Lyon, 100% à Renault (Le Mans), 90% chez les mineurs du Nord, mais par exemple 10% à Renault Flins, 5% chez Michelin.

Partout, d'imposantes manifestations, avec quelques cortèges monstres : 1 millions à Paris, 50 000 à Toulouse et Marseille, 40 000 à Lyon, 20 000 à Nantes. Presque partout, les partis de gauche se sont faits représenter. A Clermont-Ferrand, les syndicats d'agriculteurs se joignent au cortège



Quelques slogans dominent : «Enseignants, étudiants, travailleurs solidaires», «De Gaulle démission», «De Gaulle assassin». «Gouvernement populaire». «10 ans, ça suffit».

Les relations entre la CGT et les étudiants ne s'améliorent guère. A Paris, ces derniers se rassemblent avant la manifestation, Gare de l'Est, en une «assemblée explicative». Certains critiquent vivement la CGT et appellent à créer des «comités d'action» par quartiers et entreprises.

Le soir, 5 à 6 000 étudiants et jeunes ouvriers refusent l'ordre de dispersion. Certains crient «À l'Elysée». Ils tiennent un meeting au Champ de Mars, où ils décident de continuer la lutte avec les «ouvriers révolutionnaires» et d'occuper toutes les facultés.

A Nantes, des étudiants et de jeunes travailleurs (notamment de l'usine Sud Aviation), mécontents du «manque de tonus de la manifestation unitaire», attaquent dans la soirée la préfecture. Des barricades se dressent dans les rues avoisinantes.

De même à Clermont-Ferrand et au Mans, les bagarres durent plusieurs heures et font une centaine de blessés.

A Caen, un groupe de jeunes manifestants, voulant en faire autant, en est empêché par le service d'ordre de la CGT. Une délégation étudiante de protestation est mise à la porte de ce syndicat. Des contradictions éclatent aussi à Toulouse.

22 H : La Sorbonne occupée est déclarée «ouverte à la population». Les étudiants invitent les travailleurs «à venir discuter avec eux des problèmes de l'université».

Une nouvelle lutte contre EDF

La centrale thermique d'Ajaccio contestée

Ce n'est pas seulement pour implanter des centrales nucléaires qu'EDF aime s'entourer du secret et du silence. Elle le prouve avec la construction de la centrale thermique du Vazzio près d'Ajaccio : l'enquête d'utilité publique s'est déroulée du 28 mars au 28 avril, alors que les travaux d'infrastructures étaient largement entamés. Face à EDF, le Groupement d'Ajaccio et sa région pour la défense de l'environnement (GARDE) mène la lutte pour obtenir l'arrêt des travaux de la centrale thermique, jugée trop polluante.

Face au mécontentement grandissant, le préfet s'est décidé à prolonger l'enquête d'utilité publique jusqu'au 19 mai. Mais pendant ce temps, les travaux continuent à une cadence accélérée. Sur la zone industrielle du Vazzio, proche d'Ajaccio et de l'aéroport, EDF prévoit l'implantation de deux unités de 19,4 Megawatts chacune, dont la première doit entrer en service l'année prochaine, «pour faire face à l'évolution énergétique». Selon le GARDE, au contraire la centrale n'est pas nécessaire et surtout elle sera source de pollution : la consommation de 800 tonnes de fuel lourd par jour entraînera le rejet de 60 tonnes d'anhydride sulfureux, sans parler du benzopyrène, hautement cancérigène. La cheminée d'évacuation a de plus été abaissée à 80 mètres, en raison de la proximité de l'aéroport, au lieu des 135

mètres réglementaires.

EDF rejette bien sûr en bloc ces accusations mais oublie de rappeler qu'elle a dû renoncer en 1974-75 à installer la centrale de Porte-Pollo : la population s'y opposait précisément «pour cause de pollution». Le choix s'est porté sur Ajaccio, ensuite, en raison de l'accueil favorable fait par la municipalité et aussi à cause de la proximité du port d'où un oléoduc amènera le combustible à la centrale.

Sur le plan juridique la bataille est pour l'instant en suspens, le juge des référés, saisi d'une demande d'arrêt des travaux s'étant, le 2 mai, déclaré incompetent. Mais la procédure engagée contre EDF va se poursuivre. Cette nouvelle affaire donne en tout cas une idée de la valeur des déclarations de d'Ornano, dont la charte de la qualité de la vie, adoptée à grand fracas par le conseil des ministres il y a quelques mois, prévoyait une large consultation de la population. Deux précautions valant mieux qu'une, EDF a préféré à une consultation même illusoire, pas de consultation du tout. Et comme toujours c'est en dernier recours la menace qui est utilisée : «Si la centrale du Vazzio ne démarrait pas en 1979, des délestages seraient nécessaires, occasionnant des coupures de courant». Mais les Corses ne sont pas décidés à accepter la fausse alternative «la centrale ou la bougie».

Combat d'arrière-garde

Le PS se met à reparler du vote des Français de l'étranger. Les députés socialistes viennent de déposer une «proposition de résolution» tendant à créer une commission de contrôle parlementaire à ce sujet. Selon les termes de la proposition, cette commission pourrait enquêter sur les instructions transmises par l'administration, sur les conditions de leur application, sur les rapports avec l'union des Français de l'étranger, et sur le montant des crédits mis à la disposition des ministères incriminés. Le PS demande en outre que la commission puisse étudier tous les dossiers, même ceux qui font l'objet d'une procédure judiciaire.

Argentine : la police s'entraîne pour le Mondial

Sous le slogan «Nous tous habitants de Mar de Plata, rendons possible le Mondial», l'armée organise un entraînement spécial. Elle va simuler des attentats et enlèvements pour observer les réactions de la population et être ainsi prête à accueillir les joueurs dont une partie doit se rendre à Mar de Plata.

Dans le centre de presse de la Coupe du Monde, deux policiers ont été tués par une bombe qu'ils y avaient découverte.

L'affaire Mesrine à l'Assemblée nationale

LE BONNET D'ÂNE POUR PEYREFITTE

«Le rire est le propre de l'homme». L'académicien Peyrefitte se doutait-il avant mercredi après-midi que cette phrase de Rabelais un jour prendrait un goût amer ? Si le rire n'est pas d'ordinaire le propre de Peyrefitte, il n'est pas toujours, loin de là, celui de ses auditeurs. Mais mercredi, devant l'Assemblée nationale, Peyrefitte a réussi à faire rire, sur un sujet pourtant sérieux : l'évasion de Mesrine. A faire rire... de lui, ce qui est moins glorieux. De quoi faire monter le rouge au front de cet homme en vert.

Ce ne fut pas le cas, toutefois. Peyrefitte, bravant la tempête de rires

qui secouait les parlementaires de droite comme de gauche ainsi que plusieurs membres du gouvernement, continuait, imperturbable, à poser les judicieuses questions que lui inspirait «l'incident Mesrine : «Est-il normal que le dossier concernant l'épisode canadien de la vie de Mesrine se soit trouvé dans la cellule de Besse, que celui-ci ait disposé d'une bombe lacrymogène et surtout que cinq revolvers et une fusée de détresse aient pu être dissimulés dans le parloir des avocats sans qu'aucune fouille décelât leur présence ?». On le voit, Peyrefitte, jouant les docteurs Watson, ce n'était pas l'humour anglais mais le

comique niais, qui recueillait, il est vrai, un gros succès parmi un public, plus habitué aux claquements de pupitre et aux éclats de voix qu'aux éclats de rire.

Ne disposant pas, au contraire de Mesrine, d'une fusée de détresse, Peyrefitte renonçait à ses interrogations sur le passé pour conclure par une affirmation sur le futur : «L'enquête fera probablement apparaître au grand jour des choses que la routine avait fait disparaître». Une ingénieuse prédiction qui pour le coup faisait plier l'auditoire en deux, les rires couvrant la voix de l'orateur.

Un bonnet d'âne donc décerné à l'ex-ministre de l'Éducation qui, après s'être sans doute fait tirer les oreilles par Giscard, en a pris un sérieux coup pour son amour-propre : à sa décharge on retiendra que ce discours historique n'avait pas bénéficié d'une préparation de quinze jours, nécessaire «pour procéder à l'indispensable maturation intérieure», si l'on croit une note que Peyrefitte a adressée aux membres de son cabinet. A n'en pas douter, l'humiliation ne le rendra que plus hargneux à mettre en œuvre les mesures répressives qu'il a annoncées contre les détenus.

Claude ANCHER

Municipalités d'Union de la gauche

QUERELLES PERMANENTES ENTRE PS ET PCF

● L'Union de la gauche n'existe plus, mais il en reste des traces. Ces traces, ce sont notamment les conseils municipaux élus en mars 77, et qui avaient fait croire à l'époque que l'Union de la gauche, réalisée au niveau des municipalités, pourrait l'être demain à un niveau d'ensemble. En un mois, cinq de ces conseils municipaux viennent d'entrer en crise.

Cinq cas différents, mais qui se ramènent tous au même problème de fond : les dissensions de plus en plus marquées entre PS et PCF. A Saint Malo, c'est à la suite de l'annulation des élections de mars 77 que la crise (ou plutôt une nouvelle crise) a éclaté : le PS, déjà détenteur du poste de maire, entend modifier l'équilibre instauré il y a un an entre les deux partis. Au Mans, où c'est le PCF qui a le poste de maire,

c'est un socialiste qui a déclenché la bataille : il reproche à l'adjoint aux affaires culturelles, PCF, d'avoir privilégié uniquement son parti lors d'une exposition sur «les affiches pendant l'occupation... Prétexte futile qui a cependant entraîné un affrontement général. A Montargis, la querelle tourne autour du statut d'un «employé municipal» embauché par le maire PCF, et dont les socialistes ont

révélé que non seulement il était en fait permanent du PCF, mais qu'en plus, il ne mettait jamais les pieds dans la ville qui est censée le payer. Là, l'affaire prend de l'ampleur puisqu'on a parlé de la révocation du maire.

Autre type de problème, beaucoup plus courant celui-là : à St Jean de la Ruelle, dans la banlieue orléanaise, le maire PS vient de suspendre ses adjoints PCF qui avaient refusé de voter le budget municipal, comportant une augmentation des impôts locaux. Enfin, dernier exemple de la dernière période : à Sarcelles, les conseillers socialistes ont diffusé un tract dénonçant

la parution d'un bulletin municipal comportant un article de l'Humanité, et encensant uniquement le maire PCF de la ville.

Les vicissitudes des municipalités d'Union de la gauche continuent donc. Ce n'est pas nouveau, puisque dès le mois de septembre 77, c'est-à-dire au moment de la rupture des négociations sur le Programme commun, on avait assisté à une première flambée de disputes.

Dans certaines villes, et notamment là où le PCF s'est vu retirer ses délégations d'adjoint au maire, les conseils municipaux se déroulent comme de véritables sessions parlementaires, avec la majorité inconditionnelle et l'opposition qui systématiquement s'abstient ou vote contre. La nouveauté, réside uniquement dans le fait que les états-majors parisiens ne font maintenant rien pour calmer les ardeurs belliqueuses de leurs correspondants locaux. Pendant tout un temps, le PCF notamment a insisté sur la «qualité» de l'Union dans les municipalités, qualité qui aurait été dû à la signature d'un accord à la veille des municipales. Il s'agissait alors de prouver qu'avec un «bon accord», l'union était possible. Si l'on en juge par ce qui se passe en ce moment dans les conseils municipaux de gauche, le thème du «bon accord» a lui aussi, été définitivement mis au rencard.

L'heure n'est plus au sourire dans les municipalités de gauche (ici Sanguedolce à St Etienne) depuis l'inhumation du Programme commun.



Bus parisiens : 17 dépôts en grève de mercredi à jeudi

La seule perspective :

UNE GRANDE «JOURNÉE D'ACTION» LE 18 ?

● Décidément, *L'Humanité* excelle dans l'art de maquiller la réalité des luttes, et particulièrement en ce moment, celle des machinistes des bus parisiens.

Comme nous le disions dans notre édition du 12, *L'Humanité* de jeudi matin, dans une nouvelle brève titrait à propos de la grève : «*Bus parisiens : une heure de retard jusqu'au 18 mai*». Bref, on a pu croire que dans la journée de mercredi à jeudi, le mouvement, reconductible toutes les 24 heures, s'était transformé dans la majorité des centres-dépôts RATP, en une grève d'une heure quotidienne à chaque prise de service. Ce qui était manifestement faux.

1. Mensonge : contrairement à ce qu'indiquait *L'Humanité* ce ne sont pas neuf dépôts qui ont continué, de mercredi à jeudi la grève totale, mais la majorité : une radio périphérique jeudi à 13 heures, faisait même état de 17 dépôts, prenant ses sources... à la direction de la RATP peu suspecte de grossir les chiffres ! Encore faut-il souligner que certains dépôts, à la suite de débats qu'il serait intéressant de mieux connaître, ont décidé non pas de faire une heure de grève par jour, mais d'alterner cette forme de lutte avec une grève de 24 heures, un jour sur deux.

Ainsi, comme on le voit, certains membres des directions syndicales qui dès mardi avaient manifesté l'intention de s'engager dans une forme de lutte soi-disant plus efficace : le débrayage tournants, ont pour l'instant semble-t-il du fil à retordre pour convaincre les machinistes.

Pourtant, certains d'en-

tre eux se sont dépensés sans compter et leurs arguments n'ont pas fondamentalement changé depuis mardi : ainsi, un dirigeant CGT de Créteil partisan d'une «*lutte efficace*» nous expliquait qu'une heure de grève par jour était la forme de lutte la plus susceptible... de rallier les hésitants. Comme si cela était le problème principal ! Seuls quelques centaines de machinistes mardi (deux dépôts sur 23) étaient au travail... sur 8 000 !

Autre argument : une grève trop longue risque de faire perdre une partie du salaire aux grévistes : mais est-ce le problème au bout de deux jours de mouvement ? Pas que l'on sache, surtout quand on a vu 3 000 machinistes scanner avec force mardi «*grève illimitée*».

Et le meilleur moyen de perdre un minimum de salaire n'est-il pas d'engager une grève suffisamment dure, suffisamment large donc sous des for-

mes telles que la direction soit amenée à céder rapidement ?

La volonté de lutte des machinistes, les revendications mises en avant qui ont permis une unité jamais vue depuis 68, aux dires de nombreux militants syndicaux, plaident en faveur de l'extension du mouvement.

Et soulignait jeudi, un militant CGT de Malakoff, si l'on prend l'hypothèse la moins bonne, celle où la grève aboutirait à une retenue des salaires même minime, celle-ci n'aurait lieu qu'au mois de juin.

En fait, ces soucis financiers, à ne pas négliger bien sûr, semblent en tout cas pour l'instant, un souci qui n'émeut pas outre mesure les machinistes. Mais bien seulement certains dirigeants syndicaux, qui pensent avoir trouvé là, l'argument pour casser un mouvement que d'autre part ils ne se pressent guère à coordonner : les machinistes n'ont pour l'instant comme perspective que le 18 mai où rien n'est d'ailleurs prévu ; sinon de «*reprendre*» la grève totale si la direction de la RATP n'a pas cédé ce jour-là ; «*reprendre*» la grève signifiait bien entendu pour certains dirigeants syndicaux l'avoie cassée auparavant, ce qui n'est pas encore fait toutefois malgré l'isolement dans lequel sont laissés les dépôts.

Richard FEUILLET

Grève à Henri Mondor (Créteil)



VERS UN MOUVEMENT DANS L'ENSEMBLE DES HÔPITAUX PARISIENS ?

Depuis lundi dernier, l'ensemble des travailleurs d'Henri Mondor, réunis en A.G., ont voté le principe de la grève administrative et de la réduction du travail. Le mouvement se poursuit : tous les matins, le piquet de grève est organisé dans le hall, des pétitions sont signées par les malades, les visiteurs ou les consultants, réclamant l'augmentation des effectifs. Des groupes de travailleurs partent dans les services de l'hôpital pour organiser des réunions de service : manque d'effectifs, de matériel, conditions

d'hygiène et de sécurité sont discutés... Les moyens d'organiser la lutte dans les différents services sont abordés (grève administrative). Ils disent non aux codifications, donc non aux facturations des examens, réduction des examens et opérations non urgentes, etc. L'administration a essayé de casser le mouvement dès mardi matin, en menaçant de faire des retenues de salaires à tout le service, si les surveillantes ne donnaient pas les noms du personnel en lutte. Elle visait par là à diviser les

travailleurs. Il nous faut rester unis pour riposter au chantage de la direction. Les organisations syndicales CGT et CFDT ont convoqué une réunion des surveillantes en leur proposant de noter la formule suivante : «*Personnel en lutte pour comblement des effectifs, sécurité assurée*». Une grande partie d'entre elles est d'accord. Une semaine d'action est prévue, elle s'ouvrira jeudi 11 par une manifestation des hôpitaux de Paris au ministère de la Santé et se clôturera jeudi 18 par une grève de tous les hôpitaux.

Alors que dans l'Assistance Publique, le mécontentement et la volonté de lutte grandissent, les Fédérations ont lancé cette semaine d'action, pour canaliser le mouvement des hôpitaux, pour l'enterrer le jeudi 18.

Par le passé, Mondor est déjà rentré en lutte : l'administration sait que chaque fois que Mondor est entré en lutte, les hôpitaux de l'A.P. de Paris ont suivi. L'enjeu de la lutte qui se déroule à Mondor est donc un mouvement dans tous les hôpitaux parisiens.

Devant cette détermination, le secrétaire de l'UL CGT n'a rien pu faire d'autre que d'appeler à l'occupation pour jeudi matin. Un appel commun a enfin été signé mercredi soir, appelant au soutien dans toutes les entreprises. Des collectes seront faites par les grévistes sur le marché, dans les rues. Un rassemblement de solidarité aura lieu à Tonnerre, vendredi, salle polyvalente, à 18 h 30. Il a fallu que les militants de la CFDT se battent avec acharnement pour qu'une action de solidarité ait lieu dès ce vendredi. En effet, l'UL CGT proposait de faire ce rassemblement seulement mercredi prochain !

Corr. Tonnerre

Corr.
hôpital Henri Mondor
CRÉTEIL

L'entreprise Charron (Tonnerre) : après 4 jours de grève

● L'entreprise Charron de Tonnerre emploie 70 ouvriers, dont la majorité sont des ouvriers spécialisés, OS 1, OS 2, OS 3. Plus de la moitié d'entre eux gagnent moins de 2 000 F bruts par mois. Un ouvrier hautement qualifié gagne 2 200 F au grand maximum. Les ouvriers de Charron avaient entamé une importante grève depuis le lundi 8 mai, pour l'augmentation de la prime de 5 %, l'obtention d'une prime de vacances, pour l'augmentation de la prime de transport.

Mardi matin, le patron tentait de diviser en fermant les grilles d'entrée. Sous la pression des ouvriers, le patron avait réouvert l'entrée le même jour à 11 h. Une deuxième manœuvre avait suivi : réserver désormais l'entrée de l'entreprise à ceux qui travaillent. Depuis, les ouvriers poursuivent majoritairement la grève : à 80 %, devant les portes de l'usine. Cette lutte montre la voie aux travailleurs de la région de Tonnerre, qui la suivent avec attention. Si les Charron gagnent, ce sera un immense encouragement pour nous tous dans nos entreprises. C'est

pour cela qu'il faut mettre toutes les chances de notre côté, en développant une solidarité active autour des grévistes. Très rapidement, nous avons proposé que s'élargisse le comité de soutien syndical, au niveau des travailleurs, travailleurs, employées, jeunes. Cette idée est présente chez les travailleurs de Charron depuis 2 jours. Comme le soulignait l'un d'entre eux, «*si le patron a les nerfs solides, il fera pourrir la grève ; il faudra un large soutien pour tenir le coup*». Pour ne pas que le patron gagne, une solidarité active doit s'organiser à l'initiative des gré-

LES OUVRIERS OCCUPENT LEUR USINE

vistes, et sous leur contrôle.

Le PCR ml et l'Union Ouvrière et Paysanne appellent à soutenir activement les ouvriers de Charron. Les grévistes ont accueilli favorablement cet appel, ainsi que les affiches du parti collées sur les murs de la ville. Ils ont apprécié aussi la présence quasi permanente des militants à leurs côtés dans la lutte.

ENFIN UN COMITÉ DE SOUTIEN

C'est seulement mercredi soir que la CGT et la FEN constituaient un comité de soutien syndical, à l'appel de l'Union Locale CFDT. Depuis 3 jours en effet, le secrétaire de l'UL CFDT avait appelé sans cesse les dirigeants de la CGT à organiser cette réunion. Beaucoup d'ouvriers s'interrogent depuis deux jours : «*Pourquoi ces len-*

teurs à la CGT ? Pourquoi ne nous propose-t-on rien ? Pourquoi, quand on parle d'occuper, délégué syndical et du personnel disent que c'est contraire à la loi ? Pourquoi les délégués n'ont pas fait un article de presse avec nous, dès le premier jour ?» C'est seulement mercredi que cet article a été fait, que les premières initiatives concrètes ont été prises, que l'Union Locale CGT a mis à leur disposition du matériel pour tirer un tract. Depuis 3 jours, aucune information, sinon celles qu'avaient faites le PCR et l'UOP n'avait été faite. Mercredi, à la réunion du Comité de soutien, un vieil ouvrier combatif, sympathisant du PCF, mettait en évidence les carences de l'organisation et les dangers : «*Les délégués du personnel et syndical n'ont pas impulsé l'occupation : pourquoi ? Demain, il faut rentrer dans l'usine... Il n'y*

a pas assez d'action, les gars en ont marre de rester sans bouger devant l'usine, ils vont reprendre petit à petit ; il faut occuper demain matin».

Radios libres :

GISCARD DONNE UN COUP D'ARRÊT

Après l'arrêt favorable rendu lors du procès de la radio de Montpellier, les radios libres pensaient pouvoir souffler un moment. Mais c'était oublier les multiples recours du pouvoir qui en l'occurrence fait une véritable déclaration de guerre aux radios libres. Ainsi parallèlement à la saisie de Génération 2 000, radio liée à Bleustein Blanchet, président de Publicis, Giscard a demandé à ses ministres, mercredi, de « proposer immédiatement au Parlement les dispositions législatives nécessaires pour assurer le respect du monopole de la radio-diffusion et de la télévision ».

Il s'agit d'aménager la loi du 7 août 1974, par un article complémentaire, qui soit sensé protéger efficacement le monopole, pour que la justice ne puisse plus contourner l'article L. 39 du code des postes et télécommunications, qui devait protéger ledit monopole. Une mesure qui aurait l'avantage pour le pouvoir d'être rapide, et selon lui ne pourrait plus être mis en doute, puisque soumis au Parlement, cet article est tranché « démocratiquement ». Ça n'est certes pas au Parlement que Giscard rencontrera une opposition à ces projets : tous les partis bourgeois de droite et de gauche sont en effet favorables au maintien du monopole. Giscard prévoit d'ailleurs quelques aménagements, qui vont dans le sens des vœux du PCF, notam-

ment, en étendant et en créant des antennes locales qui dépendraient de Radio France ou de FR 3, sans pour autant rejeter d'éventuelles dérogations à des radios commerciales, le plus important pour le pouvoir étant d'avoir les moyens d'assurer un contrôle sur le contenu des émissions.

Ainsi, la dérogation à Radio Sport, pendant la coupe du Mondial, le confirme : cette radio s'est engagée à ne parler que de sport, pas un mot ne sera dit de la réalité argentine.

La presse et le pouvoir n'hésitent pas à reprendre les arguments fallacieux du PCI qui attaquait les radios libres : « Les radios libres, par le biais des coups de téléphone, diffusent des prises de positions favorables aux terroristes. Il faut empêcher, il faut prendre des mesures », arguments repris par le Figaro et France-Soir qui rendent les radios libres responsables de la violence : « La multiplication à l'infini des radios libres véhiculent n'importe quel slogan, préparent n'importe quelle explosion » !

Pour eux, la démocratie n'est que le fait de penser comme eux, et d'écouter sagement leurs discours ! Ils ne peuvent admettre que l'on ait autre chose à dire, ils se réclament de la liberté d'expression pour mieux la baïlonner. C'est compter sans la riposte de ceux qui ne tolèrent plus que l'on puisse s'exprimer à leur place !

Interventions policières contre les radios libres

La police a voulu intervenir au moins deux fois dans la journée de jeudi pour empêcher les radios libres d'émettre et saisir le matériel. Une fois contre Radio soleil qui émettait à partir des jardins du Pérou à Paris et une autre fois contre la Radio du XIX^e. Dans les deux cas les flics se sont cassés le nez, grâce à la rapidité avec laquelle le matériel a été caché. Par ailleurs, trois animateurs de Radio 93 ont été inculpés dont Yvonne Hurriez de la librairie « Les Degling's » à partir de laquelle cette radio émettait. J.L. Franchet est également inculpé en tant qu'animateur de Radio Rocket. Le jugement sera rendu le 23 mai.

En bref... En bref...

FRANCE-IRAN : INTERPELLATIONS

Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées jeudi soir à Toulouse parce qu'elles manifestaient contre le match « amical » France-Iran. Cinq d'entre elles n'auraient pas été relâchées vendredi matin.

● L'ARB aurait revendiqué un attentat contre la Préfecture de Région à Rennes. Celui-ci aurait fait un million de francs de dégâts.

Face à Giscard en Bretagne

LA COLERE DES PÊCHEURS ET DES GOËMONIERS

La visite de Giscard en Bretagne ne peut empêcher la colère des pêcheurs et des goémoniers de s'accroître. Colère des goémoniers qui ont récolté des tonnages de laminaires inférieurs de moitié ou des trois quarts à ceux de l'an dernier, inquiets sur les indemnités. Jean Pronost, un goémonier de Landéda nous a confié ses sentiments faits d'inquiétude et de colère. Côté pêcheurs, le mécontentement s'accroît. H. Didou secrétaire du comité des pêcheurs de Brest a dénoncé la campagne de minimisation des effets de la marée noire « on laisse

même entendre que les pêcheurs mettraient de la mauvaise volonté à reprendre le travail » a-t-il déclaré. Le gouvernement qui voulait se débarrasser des pêcheurs en leur recommandant des négociations directes avec le... Libéria a du, en paroles toujours, faire une première marche arrière mercredi. Mais du côté de Portsall les pêcheurs parlent à nouveau d'aller manifester à Brest... Trois organisations paysannes (Paysans Travailleurs, CDJA, FDSEA) demandent « une information exacte sur la situation de la pollution » et « l'arrêt de la campagne de

dénigrement menée contre les écologistes ».

Par ailleurs une nouvelle marée noire a recouvert la plage de Portsall et les pêcheurs ont dû rebrousser chemin, constatant avec stupeur que l'avant du pétrolier (que Becam jurait vide), perdait encore du fuel ! Ils réclament une destruction totale de l'épave.

La visite de Giscard, sur laquelle les autorités sont plus que discrètes, (craignant la colère populaire) est préparée. Les comités anti marée noire réunis samedi dernier à Lesneven comp-

tent organiser une manifestation en liaison avec les syndicats et partis de gauche. La Fédération nord finistérienne du PCF, se réveillant brutalement de sa léthargie proposait un rassemblement le 14 mai à Portsall. Derrière ces diverses initiatives et leur convergence momentanée reste posée la question-clé : celle de la lutte. Une lutte aussi prolongée que les conséquences de la marée noire ; une lutte basée sur une action en profondeur auprès de toutes les victimes, pêcheurs, goémoniers et de tous travailleurs bretons en générale.

«DES PROMESSES, IL Y EN A TROP !»

« J'étais optimiste au départ. J'avais fait des prélèvements fin mars et début avril et fin avril : je trouvais que l'aigüe restait bonne et propre et à partir du 1^{er} mai elle a commencé à se dégrader jusqu'à samedi dernier. Le tonnage de la récolte est réduit à deux tonnes ce qui est ridicule. D'habitude nous commençons le 15 avril. Cette année nous avons commencé 15 jours plus tard. Nous aurions dû faire dans les six tonnes tous les jours en moyenne ! Avec deux tonnes nous ne pouvons pas payer tous nos frais alors nous avons décidé de nous arrêter.

Le mazout a passé par dessus tous ces champs d'algues. Il y en a même au fond parmi les champs d'algues. Lorsqu'on arrache les algues le mazout monte à la surface et pourtant on ne voit pas le mazout sur les algues !

On dirait que l'algue a été brûlée. Elle se fane, elle se ride tout doucement et elle se casse. Autrefois elle ne se cassait pas. Cette situation est générale à l'est de Portsall vers Plouguerneau, Kerlouan et jusque dans les Côtes du Nord.

LE PROBLEME DES INDEMNISATIONS

Le goémon on le livre à deux usines de transformation à Landernau et Lannilis. Les goémoniers partagent entre les usines. L'usine de Lannilis attendait 80 tonnes elle en a reçu 25 ! Il y a un gros problème pour les travailleurs de l'usine. Les clients eux risquent de ne pas être livrés et d'acheter ailleurs en Angleterre ou aux USA. On va essayer d'envoyer les gars dans l'île de Sein qui n'a pas été touchée. Il y a des goé-



Goémoniers au travail avant l'Amoco

moniers de l'île de Batz qui sont descendus à Penmarch dans le Sud Finistère. Dans ces zones, le goémon n'était plus exploité depuis une quarantaine d'années pourtant ! Il y aura tout un problème de rapatriement du goémon vers la terre. Il va falloir le ramener par bateau ce qui coûtera très cher. Les individuels ont eu la promesse qu'ils seraient indemnisés pour ces transports comme vont l'être les mareyeurs de la Côte Nord qui ont transporté leurs huitres vers la Côte sud...

Pour ce qui est de l'indemnisation on nous a expliqué par une dernière circulaire que l'on serait payés en trois stades : le premier une indemnité provisionnelle de 1 240 F toutes les quinze semaines ; le deuxième une indemnité compensatrice qui serait calculée sur la récolte 76-77. Un troisième dépendrait des assureurs du

bateau ! Nous avons refusé ce point car comment un représentant des goémoniers pourrait se défendre devant ces requins ! Finalement mercredi devant le refus des pêcheurs et le nôtre, le gouvernement a dû revenir en arrière...

Pour ce qui est de l'avenir de la reproduction des algues on ne sait rien. Quand on entend ou on lit que les algues qui poussent en dessous de 25 mètres ne sont pas touchées, j'appelle cela des radoteries ! Il n'y a pas d'algues en dessous de 25 mètres ! Juste un petit goémon rouge dont on ne peut rien faire !

«ON NE S'EST PAS OCCUPÉ DE NOUS»

Pour ce qui est des impôts ils parlent de report mais ils ne sortent pas de texte. Il n'y a aucun texte ! Les journaux, la télé disent : on va payer les

sinistrés. Même pour la hausse de l'essence ils disent que c'est aussi pour les sinistrés, ils attendent 4, 5 mois avant de nous régler. Ce n'est pas normal ! Il paraît qu'il faudra attendre juillet ! On s'est occupé des plages mais on ne s'est pas occupé des travailleurs de la mer ! Ce qui était voyant est passé avant. Maintenant ils veulent faire croire que tout est fini. Moi je dis que tout ne fait que commencer au contraire ! Il paraît que Giscard va venir bientôt.

Nous lui ferons savoir que ce que nous voulons ce sont des engagements, pas des promesses, pas des discours ! Des promesses il en a eu trop. Toutes les promesses qu'ils ont faites au début ils n'en parlent plus. Ils commencent à oublier même !...

Propos recueillis par Pierre PUJOL

Brasseries Heineken (Strasbourg Mützig)

● GREVE TOTALE POUR LES SALAIRES

Les ouvriers de Kronenbourg refusent de briser le mouvement

● A la brasserie Albra-Heineken dans la banlieue de Strasbourg, la grève commencée il y a deux jours s'est durcie mercredi. C'est ainsi que le brassage a été arrêté dans la nuit de mardi à mercredi et les chariots élévateurs placés devant les portes de l'usine, afin de rendre tout approvisionnement impossible. Les revendications présentées par les grévistes sont les suivantes : augmentation uniforme de 150 F à partir du 1^{er} avril, passage de la prime de vacances de 1 800 F à 2 500 F ainsi que le paiement des heures de grève.

La grève est reconduite tous les jours pour une durée de 24 heures. Les travailleurs et les syndicats déclaraient mercredi qu'ils étaient décidés à aller jusqu'au bout. Ils profitent de la situation qui débute où généralement sont demandés un grand nombre d'heures supplémentaires. Les moyens de pression sur la direction s'en trouvent donc accrus. La direction de son côté n'est pas restée inactive et emploie déjà une tactique de répression : c'est ainsi qu'elle a fait intervenir un huissier pour constater qu'il y avait «entrave à la liberté du travail» et qualifie les actions entreprises par les travailleurs «d'illé-gales».

Mais la combativité des travailleurs de l'entreprise est très grande. Jeudi matin, ils ont organisé une manifestation à Schiltigheim avec environ 150 travailleurs, la centaine d'autres étant restée devant l'usine où elle continue de bloquer les portes. Les manifestants ont parcouru les rues de la ville aux cris de : «Union, ac-

tion, revendications», «nous voulons, nous aurons satisfaction». Durant ce temps, les autres travailleurs gardaient l'entrée de l'usine qui était également barrée par une série de Fenwicks pour empêcher les camions de venir se ravitailler. Au cours des discussions que nous avons eues avec les travailleurs, ceux-ci nous ont indiqué qu'une centaine de travailleurs de la même entreprise sont également en grève à Mützig.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec la brasserie Kronenbourg, où les syndicats et les travailleurs refusent désormais d'approvisionner en bière les camions de la société Albra, qui viennent en chercher là-bas. Les travailleurs refusent de charger ces camions.

Après la manifestation, les délégués ont fait un certain nombre de propositions aux travailleurs : ils ont ainsi annoncé, quoi qu'en des termes extrêmement diplomatiques, qu'ils étaient décidés à ouvrir des négociations qui soient véritables avec la direction

mais en indiquant que cette dernière avait mis comme préalable à l'ouverture de celles-ci, le retrait des travailleurs devant la porte de l'usine ainsi que celui des fenwicks. Ceci a soulevé un grand tollé. Voilà qui prouve, s'il en était besoin, que les travailleurs ne se laisseront pas manipuler aussi faci-

lement que ça l -

Il est même question, si les discussions n'aboutissent pas rapidement, d'occuper l'entreprise (actuellement, un certain nombre d'employés, certes très minoritaires, embauchés par une boîte d'intérim continuent de travailler un peu).

Corr. Strasbourg

Reinier, Aérotechniques : pour les salaires, ...et être payés

Les travailleurs de l'entreprise de nettoyage Reinier sont en grève à la gare de Strasbourg et de Hausbergen : ils réclament une augmentation de 1 F de l'heure, le paiement à 50 % du travail du samedi et le paiement à 100 % du travail du dimanche (tarif heures supplémentaires de ces jours-là), ainsi qu'un 13^e mois et l'amélioration des conditions de travail.

Plus loin, à Vendenheim, les travailleurs des établissements Aérotechniques occupent depuis deux jours leur établissement : en effet, ils n'ont pas été payés. En face de l'autoroute, ils ont déployé une grande banderole : «Nos salaires doivent être payés». En effet, alors que les salaires auraient dû être normalement versés, il semble que les dirigeants de l'entreprise, lancés dans des affaires qui ne sont pas très claires à ce jour, ne soient pas en mesure pour l'instant de payer le salaire de ces travailleurs...

Depuis quelques temps, des débrayages ont lieu aux établissements Rhône-Poulenc à Chalempé.

Enfin, on annonce que 360 travailleurs alsaciens seront licenciés à la suite de la fermeture de l'usine Standar Elektriklorenz à Rastatt en Allemagne. En effet, la fermeture de cette entreprise privera d'emplois 900 salariés, dont 300 Alsaciens. Les raisons invoquées par la direction : le rendement de sa filiale de Rastatt est très en dessous de ses capacités, une rationalisation est par conséquent nécessaire !

Paris 19^e : Fête des stagiaires Barre

Place des Fêtes, jeudi à Paris, 80 personnes se sont réunies pour faire le point sur la lutte des stagiaires Barre et envisager la suite de la mobilisation. Sur place, on pouvait lire des panneaux mobilisateurs sur leur lutte, sur la rénovation urbaine, sur la lutte des femmes.

L'un des stagiaires, témoin des difficultés rencontrées au niveau de l'Union Régionale CGT de Paris qui se méfie de ce mouvement parce qu'il est un des plus autonome par rapport aux partis de gauche. Un autre décrit comment la CGT veut récupérer le mouvement. N'a-t-elle pas été jusqu'à concéder un local pour y tenir une permanence qu'il leur ont d'ailleurs repris trois jours plus tard ? Dans le même temps, elle faisait imprimer un journal parallèle et concurrent à celui

des stagiaires Barre ajoute un autre.

Ils envisagent différents moyens pour continuer la lutte, dont la publication d'un 2^e numéro du journal : *Les Basbarres déchaînés*, et celle d'un livre blanc des stagiaires.

Ces propositions visent à faciliter la lutte pour l'embauche définitive des stagiaires. Pour parvenir à ce résultat, les stagiaires envisagent aussi de faire des actions à la porte des boîtes où ils sont provisoirement employés. Ils projettent également d'organiser des délégations à l'Assemblée nationale, et de traîner devant les tribunaux les patrons qui embauchent des ouvriers de plus de 25 ans en les faisant passer pour des stagiaires Barre ce qui leur permet de ne les payer qu'à 90 % du SMIC.

Corr. UCJR

Les stagiaires Barre tiendront leur prochaine Assemblée générale Jeudi 17 Mai à 19 heures à Jussieu (Paris)

Ils tiennent une permanence : 62 Bd de l'Hôpital (Métro Etienne-Marcel) les lundi, mercredi et jeudi de 18 heures à 20 heures. Tél. : 331 18 18

LICENCIÉE PARCE QU'ELLE ÉTAIT ENCEINTE

La décision confirmée en prud'hommes

(Communiqué)

«Il est interdit à tout employeur de licencier une femme pendant sa grossesse et pendant les douze semaines qui suivent l'accouchement». Article L 125 du code du travail.

Le 16 mai 1978 a lieu le procès en cour d'appel, de Marie, licenciée alors qu'elle était enceinte de trois mois.

Les faits : Aix-en-Provence, un restaurant pizzeria, une plongeuse, Marie, un patron, Georges C. qui semble apprécier son employée jusqu'à ce qu'elle lui annonce qu'elle est enceinte. Monsieur C. réalise : si Marie est enceinte, elle a droit à un congé maternité de quatorze semaines, elle ne va peut-être plus travailler de la même façon. C'est vrai, une grossesse amène des transformations plus ou moins profondes dans la vie et dans la manière de travailler. On ne peut plus faire les mêmes choses, ou peut-être un peu moins rapidement. C'est vrai aussi que les femmes ont acquis le droit de se reposer un peu avant et un

peu après l'accouchement. Mais tout cela n'est pas supportable pour certains employeurs dont M. C. fait apparemment partie. Il n'y va pas par quatre chemins : le 31 juillet 1976, il licencie Marie. Marie n'accepte pas ce licenciement. Avec ses amies du MLAC, dont certaines sont déléguées CGT et CFDT dans leurs entreprises, elle prend contact avec l'Inspection du travail. Celle-ci conseille tout d'abord de faire une tentative de conciliation. Rendez-vous est donc pris avec M. C. le 20 août 76. Ce jour-là sur les conseils de l'Inspection du travail, Marie se fait accompagner de Brigitte, déléguée CGT à Euromarché. C'en est trop pour C. qui, non seulement refuse la conciliation, mais encore agresse violemment et physiquement Brigitte : huit jours d'incapacité de travail.

Alors Marie porte l'affaire en Conseil de Prud'hommes. 8 mars 77 : procès en conseil de Prud'hommes. Surprise, Marie est déboutée de toutes ses

demandes. Pourquoi ? Parce qu'elle a perdu le récépissé de l'envoi en recommandé de son certificat de grossesse à son employeur. Celui-ci avait pourtant parfaitement connaissance de son état de grossesse. Parce qu'elle aurait commis une faute grave, une soi-disant gifle donnée à un autre employé et soi-disant constatée par huissier. Comment peut-on faire constater une gifle par huissier, surtout lorsqu'elle n'a jamais été donnée ? Et quand bien même ! De plus, s'il y a vraiment une faute grave, pourquoi l'employeur lui a-t-il payé son préavis et pourquoi touchait-elle les indemnités de chômage ? Le moins que l'on puisse dire est que ce jugement est contradictoire. Marie fait appel, le procès aura lieu le 16 mai 1978. Nous, femmes du MLAC d'Aix tenions à vous tenir informé de ce procès. Depuis des années, nous nous battons pour que les femmes puissent avoir les enfants qu'elles désirent quand elles le désirent.

Ceci a déjà valu pour six d'entre nous, dont Marie, de comparaître devant le tribunal correctionnel d'Aix le 10 mars 77 pour avoir aidé une mineure à avorter. Notons en passant que le procès en prud'hommes de Marie précédait de deux jours celui-ci. Coïncidence ? Inculpée pour avortement, condamnée pour cause de grossesse, quand une femme choisit de faire un enfant, elle ne sera pas embauchée ; si elle a un emploi, ses conditions de travail seront souvent encore plus pénibles. La seule protection de la femme enceinte, c'est que la loi interdit son licenciement. Marie a été licenciée, et elle a perdu son procès en prud'hommes. Comme beaucoup de femmes violées, beaucoup de femmes licenciées pendant leur grossesse se taisent. Marie ne se tait pas, nous serons avec elle le 16 mai à 14 heures devant la cour d'appel.

Communiqué MLAC d'AIX EN PROVENCE

Larzac : vers un coup de force ?

Vendredi 12 mai doit avoir lieu le procès de construction illégales, bâties sur le terrain convoité par l'armée qui a toujours des visées hégémoniques sur le plateau du Larzac.

C'est la première fois que la justice se saisit ainsi des constructions érigées par les paysans du plateau qui refusent de se voir dépossédés de leur moyen de production. Depuis quatre ans, ces constructions narguent les militaires, mais ceux-ci ne restent pas inactifs pour autant, et en octobre 76, avec l'aide des flics, ils avaient réoccupé la ferme de Cavaliès, propriété de l'armée que des bergers s'étaient octroyée.

Parallèlement à cette action en justice, il semble que le pouvoir et son armée se préparent à en finir rapidement avec cette résistance qui les gênent

dans leurs projets. Ce coup de force pourrait être imminent, et comporterait trois phases :

— Mise en place d'un nouveau sous-préfet à Millau, favorable au coup de force.

— Expulsions rapides des occupants des fermes occupées (illégalement) conjointement à des actions en justice contre les constructions illégales, les obstructions, pour les entraves à la circulation des convois militaires...

— Promulgation de l'arrêté de cessibilité après lequel les expropriations et les expulsions doivent être terminées après six mois conformément à la loi.

Face à ces nouvelles attaques et ces menaces la mobilisation doit se développer pour que la terre reste à ceux qui la travaillent !

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Provocation armée soviétique en territoire chinois

● Le vice-ministre chinois des Affaires Etrangères a convoqué l'ambassadeur d'URSS en Chine, Polstikov et lui a remis une note du ministère chinois des Affaires Etrangères protestant énergiquement contre l'URSS qui a organisé une provocation militaire en territoire chinois. Déjà, en 1969, dans la même région de l'Oussouli, au Nord de la Chine, l'armée soviétique avait commis de graves agressions dans l'île de Tchen Pao. Ces nouvelles provocations surviennent peu de temps après la tournée de Brejnev dans l'extrême Orient sibérien, où il avait avec beaucoup d'ostentation inspecté les troupes soviétiques disposées le long de la frontière chinoise. Nous publions ici le texte de la note chinoise de protestation, datée du 11 mai à Pékin par l'Agence chinoise nouvelle.

«Le 9 mai 1978 au matin la partie soviétique, au mépris de la souveraineté de la Chine et des principes universellement reconnus qui régissent les relations internationales a envoyé un hélicoptère franchir le Oussouli, fleuve frontière et faire une incursion dans la région de Yue-Ya-Bao, district de Houlin, province de Heilongkiang, sur une profondeur de 4 km en territoire chinois. Elle a, par ailleurs, envoyé 18 vedettes militaires envahir les eaux chinoises, encerclé les habitants chinois et tiré sans cesse sur eux faisant plusieurs blessés. Ils ont pénétré sur une profondeur de 4 km, enlevé 14 habitants, les ont frappés à coup de poings et de pieds et les ont entraînés jusqu'au bord du fleuve. Ils ne les ont relâchés qu'à la suite des protestations répétées des habitants chinois. C'est uniquement grâce à la retenue de la partie chinoise que l'incident n'a pas dégénéré en confrontation armée.

Ces actes arbitraires perpétrés par les forces armées soviétiques juste au moment de la reprise des négociations sino-soviétiques sur la question de la frontière, constituent une provocation militaire lancée de façon organisée contre la Chine et une grande atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Chine. De même qu'une grave mesure visant à créer délibérément la tension à la frontière et à détériorer les relations entre les deux pays. Le gouvernement chinois a adressé à cet égard une protestation énergique au gouvernement soviétique et exigé que la partie soviétique présente ses excuses, punisse les auteurs de cet incident sanglant et garantisse que de pareils incidents ne se renouvelleront plus à l'avenir, faute de quoi la partie soviétique devra endosser l'entière responsabilité de toutes les conséquences qui en découleront.

Les enfants de Keren, ville libérée

● Une des villes d'Erythrée sur lesquelles s'acharne actuellement l'aviation éthiopienne, équipée, entraînée, pourvue en pilotes par Moscou et Cuba.



Mercredi 17 mai, à Paris

VENEZ NOMBREUX A LA SOIRÉE D'INFORMATION SUR L'ERYTHRÉE
4, PLACE St GERMAIN-DES-PRES
(ANCIENNEMENT 44, RUE DE RENNES)

Organisée, par le Bureau d'information sur l'Erythrée à Paris.

Avec :

● La présence d'un membre du Comité central du FPLE

● En exclusivité en France, le film «Swrana» («Notre Révolution»)

Iran : un patriote iranien venant de Tabriz nous raconte

● Le régime du Shah se trouve aujourd'hui menacé par une opposition populaire de plus en plus massive et déterminée.

Un de aspects les plus significatifs du mouvement, et sans précédent, c'est son caractère quasi ininterrompu depuis le début de l'année.

Les difficultés du régime s'expriment à travers ses hésitations mêmes. Après avoir, depuis le grand mouvement de fin mars-début avril, qui avait secoué plus de 50 villes, adopté une position de relatif recul, le Shah vient de faire une déclaration de guerre contre le peuple, déclarant mercredi soir, qu'il ne «tolérerait plus les désordres qui désorganisent le pays depuis six mois et que forment une petite minorité de gens sans foi ni loi», il a parlé d'une «attitude de patience qui mal interprétée, a pu faire croire à la faiblesse des autorités».

Une nouvelle fois, c'est 40 jours après le précédent soulèvement, 40 jours selon la tradition religieuse après la mort des martyrs, des manifestants tués par la police du Shah, que le mouvement a repris. Ceci indique la force du mouvement religieux dans les manifestations actuelles, mouvement qui constitue un biais à travers lequel s'exprime publiquement une large opposition progressiste.

▷ ● Un patriote iranien, de passage à Paris, nous a fait le récit du soulèvement de Tabriz du 18 février, où il se trouvait encore il y a quelques temps, un soulèvement qui donne le signal de l'extension du mouvement à l'ensemble du pays, quelques semaines plus tard.

«Ce qui s'est passé là-bas le 18 février»

«La participation de la population de Tabriz au soulèvement du 18 février a été très massive. Tout le monde était dans la rue ; les femmes et les enfants participaient activement, comme les hommes, aux manifestations. La répression contre le mouvement, ce jour-là, a été particulièrement violente. C'était avant le grand mouvement de fin mars qui s'est étendu à tout l'Iran, à plus de 50 villes, contraignant dès lors le Chah à la défensive.

Place de l'Horloge

C'est sur la grande place de l'Horloge qu'il y a eu le plus de victimes. La population s'était rassemblée pour abattre la statue du Chah. La police et l'armée sont alors intervenues et ont tiré. On a relevé un grand nombre de morts ; ce jour-là à Tabriz, il y a eu au moins 260 morts.

Après le 18 février, la répression a continué, très dure. La SAVAK a multiplié les crimes et les arrestations, tandis que les manifestations continuaient. La SAVAK a multiplié les crimes et les arrestations, tandis que les manifestations continuaient. Comme il n'y avait plus assez de place dans les prisons, les prisonniers ont commencé à être rassemblés sur le stade de la ville, situé près du siège de la police politique du Chah. Mais cette répression n'est pas parvenue à casser le mouvement dans la ville, ni à empêcher ensuite sa généralisation dans les autres villes.

Le mouvement avait été impulsé au départ par les chefs religieux, qui avaient appelé à une grève générale. Mais ils n'ont pas eu, au cours de la journée du 18, la direction effective du mouvement. Celui-ci a été un mouvement essentiellement spontané, sans direction nette. Les organisations révolutionnaires ne le dirigeaient pas non plus mais y ont largement participé, travaillant à l'intérieur de façon clandestine.

Tout avait commencé à l'université

Tout avait commencé quelques jours avant avec la lutte des étudiants, marquée par le rapprochement à l'université de Tabriz des étudiants religieux avec les étudiants marxistes. Ceux-ci avaient organisé une grève de la faim de 24 heures. Ils étaient 120 à y participer. Mais la police a chargé les grévistes.

Pour protester, les étudiants islamiques en majorité, ont attaqué le siège de la garde universitaire.

Depuis quelques années en effet, le régime a installé des vigiles armés à l'Université. Avant, les autorités faisaient venir les flics de l'extérieur, mais ensuite ils étaient à l'intérieur

et, dans toutes les universités, il avait été créé un emplacement spécial pour la police armée pour intimider et pouvoir intervenir plus rapidement quand il y a des grèves et des manifestations. Les étudiants ont donc attaqué la garde à la veille du soulèvement.

La diffusion des tracts à cette occasion, tracts dont la plupart avaient un contenu très religieux, a permis de lancer de nombreuses discussions.

Des prouesses pour diffuser ses tracts

Vu l'ampleur de la répression en Iran, la diffusion de tracts, à la fois religieux et critiquant sévèrement le régime, était déjà un fait très important. La répression frappe en effet tous les diffuseurs. Comme il est dangereux de diffuser des tracts, la population a eu recours à toutes sortes de moyens détournés. Par exemple en Iran, les porteurs qui se louent pour transporter de grosses charges sur leurs épaules, sur des distances assez importantes, sont nombreux. Des équipes de diffusion étaient organisées avec eux et des enfants qui se mettaient sur leur dos, cachés dans des caisses : le porteur longeait les murs et s'arrêtait à intervalles réguliers pour permettre à l'enfant de coller des petites affiches, des tracts, sans être vu.

Ceux qui partaient en pèlerinage à Qom ramenaient des tracts et les distribuaient sur leur chemin, dans les coins les plus reculés. Ou bien on laisse tomber un paquet de tracts en descendant du bus et on se perd dans la foule.

Un autre exemple, c'est la diffusion de cassettes sur lesquelles sont enregistrés des discours de chefs religieux attaquant la dictature du Chah. Comme ceci ne peut être vendu ouvertement, les marchands ambulants, vendeurs de cassettes très répandus sur les places publiques d'Iran, vendent, en criant que ce sont des cassettes vides, et ils vendent au rabais. Les gens qui achètent écoutent, une fois arrivés chez eux, les discours d'opposition qui se font entendre ainsi à travers cette forme d'expression à caractère religieux.

Les femmes dans la lutte

Malgré le poids de la religion, il faut noter la participation très importante des femmes dans les manifestations où elles viennent avec leurs enfants, malgré la répression. En Iran, beaucoup de femmes portent encore le voile, et beaucoup restent encore cloîtrées dans leurs maisons, ce qui les limite dans leurs activités politiques, so-

ciales, culturelles. Cela dépend des villes et des régions ; ainsi dans le nord où est située Tabriz, elles participent traditionnellement à la production et sont plus émancipées qu'au sud. Aux usines d'électronique Iran National, par exemple, la plupart des ouvriers sont des femmes. Le 18 février au matin à Tabriz, avant que ne commencent les manifestations, les femmes étaient très nombreuses à venir donner leur sang, en prévoyant que de nombreux manifestants seraient blessés et en auraient besoin.

Dans chaque quartier

On mesure à la fois la spontanéité et la profondeur du mouvement populaire lorsqu'on regarde le déroulement des manifestations. A Tabriz, le 18 février et les jours suivants, les manifestations se sont déroulées la plupart du temps au niveau de chaque quartier, sans coordination. Souvent les gens d'un quartier manifestant à un moment de la journée ignoraient qu'une manifestation comparable se déroulait dans plusieurs autres quartiers de la ville. C'est seulement après qu'ils l'apprenaient.

Parmi les cibles : la maison des jeunes

Outre les commissariats, les sièges de la SAVAK, les banques, dont nombre de gens sont tributaires (pour avoir été obligés, afin de pouvoir se construire des logements, d'y faire des emprunts qu'ils doivent ensuite rembourser au triple de leur somme, au bout de 6 ou 7 ans) il y avait parmi les cibles des manifestants, la maison des jeunes. Celle-ci a été créée par le gouvernement du Chah pour tenter de détourner la jeunesse vers des loisirs, musicaux par exemple, empreints de l'influence occidentale, surtout américaine, et lui faire oublier les liens de dépendance dont souffre le pays. C'est aussi de ce point de vue que les cinémas projettent des films empreints d'une idéologie décadente, notamment des films pornographiques qui ont été violemment attaqués par la jeunesse.

Aujourd'hui, un exemple de la position défensive à laquelle est réduit le régime et, au contraire, de la position offensive du peuple, ce sont les rapports nouveaux entre les gens et la police du Chah.

Avant, on voyait les hommes de la police déambuler tranquillement à l'université, dans les rues, sur les terrasses des cafés, se mêlant à la population.

Maintenant la coupure est visible. Ils sont regroupés dans les commissariats et ne se déplacent plus qu'en groupes, dans leurs cars. Ils ne sont plus acceptés.»

La caméra et le fusil contre le terrorisme d'Israël

● Jean Chamoun, cinéaste libanais, est devenu membre de l'Institut du cinéma palestinien pendant la guerre du Liban. Pour faire connaître les problèmes de cet Institut, et contribuer à la mise en place d'une commission internationale d'enquête sur l'assassinat de deux cinéastes palestiniens au sud, il a entamé une tournée, à Paris, puis au Maroc où il doit animer une semaine du cinéma palestinien. Le 26 mai, il sera à nouveau à Paris, pour la journée du film sur la question palestinienne.

Comme nous l'a indiqué Jean Chamoun, les premiers éléments sur les conditions dans lesquelles Moustafa Nasser et Abdel Hafeth Al Asmar, ont été tués le 15 mars, dans l'exercice de leur profession de cinéastes, par les troupes sionistes, ont été fournis par un journaliste libanais, d'abord fait prisonnier par l'armée d'occupation, puis relâché après intervention de la Croix-Rouge internationale. Ce premier témoignage a été confirmé par plusieurs journalistes anglais dont le correspondant de la BBC. Les soldats sionistes, qui ont emmené les corps des deux cinéastes, ont aussi détruit ou emmené les trois seules caméras de l'Institut palestinien qui étaient avec les victimes. L'Institut n'a donc plus de matériel disponible, ce qui bloque provisoirement son travail. C'est tout près de Bint Jbeil que cela s'est passé : Bint Jbeil, localité du Sud-Liban, encore occupée à l'heure actuelle, et qui a été le

théâtre, toutes ces années, d'affrontements violents, opposant les Palestiniens et les patriotes libanais aux agresseurs.

Recueillant les premiers témoignages, l'Union des écrivains et journalistes palestiniens, a lancé l'idée d'une commission d'enquête, idée reprise à Paris par le groupe cinéma Vincennes. Certaines personnalités dont l'avocat M^{re} Henri Leclerc, le journaliste Ilan Halevi, ont décidé d'y participer. La participation et le soutien doivent se développer dans les jours qui viennent pour la sensibilisation de l'opinion et l'organisation d'initiatives pratiques permettant de continuer l'enquête, en allant sur le terrain, chose possible notamment pour des personnalités françaises.

Jean Chamoun a collaboré à la réalisation du film sur Tall Al Zaatar, ce camp de réfugiés dont la liquidation s'inscrivait dans les plans phalangistes de partition du Liban. C'est Ben Gourion le fondateur d'Israël qui, avec l'impérialisme, projetait de diviser ainsi le Proche-Orient en une mosaïque d'Etats confessionnels. Aujourd'hui, dans cette région du monde, seul l'Etat artificiel d'Israël fête ses 30 ans, 30 ans de crime et de sang.

Nous avons demandé à Jean Chamoun de nous parler de son expérience, de celle des autres membres de l'Institut du cinéma palestinien, de leurs difficultés et de leurs projets.

Jean Paul GAY

Interview du cinéaste Jean Chamoun de l'Institut du cinéma palestinien

— Comment es-tu venu à l'Institut du cinéma palestinien ?

— En tant que cinéaste libanais, j'envisageais le cinéma, moyen de communication de masse, comme un instrument de lutte. Etant convaincu que nous nous trouvons aujourd'hui dans une étape historique de la lutte de libération nationale dans la région, et convaincu que la lutte du peuple palestinien pour libérer la Palestine, est une lutte juste, qui ne concerne pas seulement les Palestiniens mais tous les arabes, j'ai trouvé naturel de collaborer avec l'Institut. Nous passons par une étape très difficile comme nous n'en avons jamais vécu. Nous devons faire face à plusieurs forces en même temps. Tout cela, il faut l'enregistrer pour l'histoire, en tenant compte de l'importance du rôle du cinéma surtout le cinéma documentaire.

Partant de mes convictions et de la réalité de la guerre du Liban, qui a vu la fusion des forces patriotiques progressistes libanaises avec la lutte du peuple palestinien, j'ai commencé à travailler à l'Institut. Lorsque je l'ai rejoint, au début de la guerre, c'était sur le plan cinéma, la seule chose qui fonctionnait, le seul terrain à partir duquel on pouvait mettre en pratique ses convictions avec la caméra.

— Comment a démarré ta collaboration ?

— Au départ, je suis partisan du travail collectif, surtout pour les films documentaires, pour filmer la lutte du peuple.

Nous nous sommes réunis au début de la guerre du Liban, avec les camarades de l'Institut, dont Mustapha Abou Ali qui en est le responsable, et avec qui, j'ai collaboré pour la réalisation du film *Tall Al-Zaatar*. Après plusieurs réunions où nous avons discuté de l'étape où nous nous trouvons, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs : réaliser des films qui reflètent bien la lutte de nos peuples dans cette étape, enrichir par tous les moyens possible les archives du cinéma documentaire et militant arabe, s'organiser pour mettre tous ces documents à la disposition des militants arabes.

— Comment s'est passé le tournage dans les difficiles conditions de la guerre du Liban, en 75-76 ?

— Nous nous étions répartis en deux équipes de tournage. Nous avons réussi à couvrir les événements les plus importants de la guerre civile qu'il s'agisse des accrochages ou qu'il s'agisse des problèmes quotidiens des masses

populaires, problème de l'alimentation, problème de l'eau, et tant d'autres.

Nous avons réussi à filmer ainsi 30 000 mètres de pellicules, malgré les difficultés. Nous avions des moyens techniques très limités. Et nous avions un problème spécial avec les pellicules : nous ne disposions que d'un vieux stock, il n'était pas question d'avoir des pellicules neuves, car tout était bloqué durant la guerre. Se posait aussi le problème du développement car un film qui n'est pas développé tout de suite est de moins bonne qualité. Or, les laboratoires ne fonctionnaient pas et nous étions assiégés, par les fascistes, par les Israéliens — du côté de la mer — et, à un moment donné, par les Syriens, qui venaient de la montagne. Nous avons donc été obligés d'attendre 6 mois pour faire développer ce que nous avions filmé. Ce qui fut fait juste avant la guerre du Liban : nous avons pu alors faire partir les films vers l'Europe.

Nous avons eu aussi beaucoup de difficultés sur le plan humain. Il fallait en permanence faire face aux dangers ; nous devions toujours être dans les endroits où les affrontements étaient les plus chauds. C'est ainsi que nous avons perdu dans la bataille de la montagne, au-dessus de Beyrouth, un cinéaste cameraman, Hany Jaouharié, un des meilleurs d'entre nous, qui avait participé à la fondation de l'Institut. Après la perte de notre camarade, tous les membres de l'Institut ont affirmé leur détermination à poursuivre la mission pour laquelle Hany est mort. Après la fin de la guerre civile, nous avons continué notre tâche, et nous avons encore perdu les deux camarades, au cours de la dernière offensive sioniste contre le sud du pays.

— Comment concevez-vous à l'Institut du cinéma palestinien, le type de cinéma qu'il faut faire ?

— Le problème c'est de concevoir un cinéma qui exprime à la fois en profondeur, et d'une manière directe, le combat du peuple contre toutes les forces hostiles. Pour le moment, nous avons un projet à réaliser : celui d'un long métrage sur la guerre du Liban, sur ses bases historiques, sur la nature des contradictions qui ont traversé l'histoire du monde arabe et celle du peuple palestinien, depuis le début de ce siècle. Le film qui devrait être d'une durée de trois heures, va fournir une triple analyse :

● Les événements arabes et internationaux depuis le début du siècle

● Les origines historiques du Liban, de sa structure sociale, de son système politique, de ses diverses contradictions idéologiques, économiques...

● Le déroulement de la guerre qui a duré deux ans, avec toutes ses répercussions qui continuent actuellement, en tenant compte que le complot n'est pas terminé, et que les masses populaires palestiniennes et libanaises doivent toujours y faire face.

On ne peut pas comprendre le déroulement de la guerre du Liban sans tenir compte de ses origines, très complexes, sans expliquer par exemple, d'une manière claire, le rôle du colonialisme au début du siècle, la domination impérialiste sur le monde arabe, la complicité des forces réactionnaires qui s'y trouvent.

L'Institut du cinéma palestinien a déjà une expérience de 10 ans. Cette expérience doit permettre aux cinéastes libanais autant que palestiniens de faire face à des situations urgentes parce que depuis le début de la guerre du Liban jusqu'à maintenant, les événements se déroulent d'une manière très très rapide. Et il faut absolument couvrir ces événements en tenant compte de l'importance historique de la période que nous traversons.

JOURNÉE DU FILM SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

le vendredi 26 mai 1978
au cinéma «Action République»
18 rue du Faubourg du Temple
75 011 Paris

Programme :

- 14 h : *Kafr Kassem*, de Borhan Alaouie
- 16 h : *Tall-al-Zaatar*, de Moustapha Abou Ali et Jean Chamoun
- 18 h : *Palestine, prix de la paix*, du Groupe Palestino-Belge. Ce film a été tourné par les militants belges du groupe à l'intérieur de la Palestine occupée.
- 20 h : *Le Palestinien*, de Vanessa Redgrave et Roy Battersby
- 22 h 30 : Débat.



Pour toute correspondance avec la Commission d'enquête pour la vérité sur la mort des deux cinéastes palestiniens assassinés,
UNE NOUVELLE ADRESSE
Commission d'enquête pour le cinéma palestinien
14 rue Nanteuil
75015 PARIS

INTERNATIONAL

● Neuf personnes sont toujours incarcérées à la prison de Crumlin Road à Belfast dont Alain Frilet, le correspondant de Libération en Irlande du Nord. C'est ce vendredi que la justice britannique doit statuer sur son cas. Rappelons qu'il est accusé d'appartenir à l'I.R.A., ayant été trouvé en possession de photos et de documents fournis par cette organisation. Cette affaire met gravement en cause le droit d'un journaliste à disposer de toutes les sources d'information qu'il juge nécessaires et viole le secret professionnel en permettant que l'armée et la justice britannique utilisent ces renseignements pour arrêter des militants républicains. Non seulement Alain Frilet est empêché d'exercer son travail de journaliste, mais la justice britannique ne lui reconnaît pas le choix de son défenseur : un seul avocat de Belfast peut plaider en sa faveur, en raison des lois d'exception en vigueur en Irlande du Nord depuis l'occupation britannique.

Nous publions ci-dessous le témoignage de deux Français arrêtés par l'armée britannique à Belfast il y a une semaine.

« Voyageant au sud puis au nord de l'Irlande pendant quelques jours, nous avons eu l'occasion d'« expérimenter » le vendredi 5 mai 1978 à Belfast les méthodes d'intimidation de l'armée britannique et de ses serviteurs.

C'est en fin de matinée que les « Brits » et les RUC (Royal Ulster Constabulary : police de l'Ulster composée à 95 % de protestants), nous ont tendu une souricière à quelques pas de Falls Road (rue qui traverse de part en part plusieurs quartiers républicains). Nous avons dû subir, entourés de véhicules de guerre et d'hommes en

armes, plusieurs interrogatoires très pénibles. Pendant ceux-ci, les gamins des ghettos catholiques jetaient des pierres sur les soldats. Le correspondant de Libération : Alain Frilet, ayant été arrêté les jours précédents, nous étions soupçonnés parce qu'étant de nationalité française, d'être des journalistes et de transporter des objets illégaux tels des armes, des munitions ou de la « littérature » (subversive). Un officier nous demandait en anglais : « Pouvez-vous m'affirmer qu'il n'y a dans ce coffre de voiture rien d'illégal ? Avez-vous laissé vos bagages dans votre voiture la nuit, quelqu'un

LA RÉPRESSION EN IRLANDE



Deux Français arrêtés à Belfast témoignent

aurait-il pu mettre dans vos valises, à votre insu des objets illégaux ? » ajoutant : « Vous savez, il y a des terroristes ». Le scénario était très au point et il se corsa lorsque la premiè-

re fouille de notre voiture leur permit de découvrir des affiches et des documents divers émanant du Sinn Féin Provisoire, organisation en principe légale qui fonctionne sur toute

l'étendue des « Republican Areas ». Après la saisie de notre appareil photo et des pellicules, et tandis que nos documents circulaient de main en main, dont certains sur les brutalités

policières et le sort réservé aux prisonniers internés à Long Kesh, en particulier ceux du bloc H au nombre de 300), il fallut répondre aux questions pressantes des hommes en noir du RUC. Puis un officier nous prévint que quelqu'un parlant français allait venir du QG. Un instant après, un anglais d'une trentaine d'années arriva l'arme à la main nous lançant « alors qu'est-ce qui se passe ici ? ». Mais cet « intellectuel » du commando 41 qui nous dit avoir connu Toulouse et Vincennes mena un nouvel interrogatoire plus habile que les précédents. Il nous parla de Frilet, nous dit que « des étrangers ne devaient pas se mêler de ce qui se passe ici, nous ne devons pas pénétrer dans les officines républicaines car c'est illégal etc... » Le ton courtois, presque décontracté, mais notre voiture ayant été rechargée, il nous dit bientôt que nous devions suivre les hommes de la RUC jusqu'au poste, ce qui n'a rien de rassurant quand on connaît leurs 20 méthodes d'interrogatoire. Ils commencèrent à nous poser des questions, puis cessèrent soudain. Une nouvelle discussion mit aux prises les officiers de l'armée et de la police et fut suivie d'une seconde fouille. L'appareil photo, les pellicules et même une partie des documents nous furent finalement rendus, et l'officier parlant français, qui parassait détenir l'autorité sur les Britanniques et les RUC, nous dit que nous pouvions repartir sur Dublin. Le barrage mis en place s'évanouit avec nous, un véhicule des RUC nous suivit alors un moment, bientôt relayé par un second, l'escorte ne cessant qu'après la sortie de Belfast. Cet épisode déjà inquiétant pour nous, ressortissants français, est lié directement à la vague de répression qui s'abat sur les milieux républicains et patriotiques d'Irlande.

L'ordinateur anti-terroriste européen de Wiesbaden (RFA)
LE CRIME
DES BRIGADES ROUGES
ET L'EUROPE DES POLICES

L'ordinateur de la police allemande fonctionne depuis un certain temps déjà en Allemagne. Y sont centralisées toutes les dénonciations suscitées par les appels à la délation systématique dont la police de Schmidt s'est fait une spécialité, ainsi que les renseignements sur tous ceux qui de près ou de loin cherchent à s'opposer au « consensus » allemand baptisé démocratie. L'affaire Moro a été l'occasion de tester la collaboration européenne dans ce domaine.

UN CHAMP D'EXPERIMENTATION

A cet égard l'affaire Moro a été un champ d'expérimentation pour la collaboration des polices. La police anglaise, dont deux membres avaient déjà participé au raid de Mogadiscio organisé par la police allemande, a envoyé ses spécialistes de « lutte anti-terroriste », entraînés dans la guerre contre le peuple irlandais. Une tentative lourde de conséquences a été faite en direction de la France, pour que soit assimilé à un crime les chargés portant contre le journaliste Bellavita, réfugié en France depuis 1974, alors que

● A Rome, chaque matin, cinq officiers de police allemands passaient le portail du Palais Vinimale, qui abrite le ministère de l'Intérieur. Depuis le début de l'affaire Moro, ils y ont installé un véritable PC « anti-terroriste ». Par téléx, téléphone et terminal d'ordinateur, ils sont en liaison permanente avec l'ordinateur du Bureau de lutte contre le crime d'Allemagne fédérale, installé à Wiesbaden. Cet ordinateur enregistre tout ce qui peut être connu sur les habitudes, les lectures, les goûts musicaux, et les signes particuliers de ceux

celles-ci constituaient un « délit de presse ». Si Bellavita n'a pas été pour l'instant extradé, il reste qu'il a pu être emprisonné et maintenu en détention sur simple demande de la police italienne. Après l'extradition de l'avocat allemand, Klaus Croissant, cette affaire constitue un précédent grave, définissant les contours de l'espace judiciaire européen dont Giscard s'est fait l'initiateur, et qui a été adopté comme principe par les gouvernements de l'Europe des Neuf.

ARSENAL JURIDIQUE

La collaboration des polices dont l'affaire Schleyer avait été une des premières applications d'envergure, repose sur un arsenal juridique. Le principal instrument en est la convention européenne anti-terroriste adoptée par le Conseil de l'Europe (cet organisme

regroupe vingt pays occidentaux européens) en janvier 1977. Ce texte est renforcé par de nombreuses réunions de coordinations bilatérales ou multilatérales inaugurées par les accords signés en juillet 1976 entre Poniatoski et le ministre allemand de la police. Au Parlement européen, institution de l'Europe des Neuf, pas moins de cinq résolutions ont été votées appelant à un renforcement de la coopération contre le terrorisme.

A ces mesures internationales se combinent des mesures à l'intérieur de chaque pays. En Allemagne, le Berufsverbot, interdiction de travail, la censure, l'interdiction de la défense constituent des aspects saillants du « model Deutschland ». En Italie depuis 1975, est en vigueur la « Loi Reale » qui donne à la police des pouvoirs étendus pour arrêter et maintenir en garde

qui sont soupçonnés d'appartenir aux réseaux terroristes. A l'évidence, cela n'a pas fait avancer l'enquête d'un pouce concernant l'affaire Moro.

En revanche, une véritable moisson d'informations a été enregistrée sur les victimes, des rafles policières, inefficaces du point de vue de l'enquête, mais extrêmement graves contre tous ceux qui appartiennent à des courants s'opposant en Italie au compromis historique, assimilés aux Brigades Rouges.

à vue quiconque est soupçonné d'avoir commis un délit. Elle permet également de perquisitionner sur place sans mandat et elle autorise largement la police à utiliser ses armes.

En 1977, après les manifestations de Bologne, le ministre de l'Intérieur, Cossiga, a encore renforcé ces mesures en donnant explicitement l'ordre à la police de tirer. L'enlèvement d'Aldo Moro a été saisi le 21 mars par le gouvernement pour imposer un décret très discuté avant l'affaire, autorisant l'extension sans contrôle des écoutes téléphoniques, les arrestations et perquisitions sans mandat à tout moment, l'interrogatoire des suspects en l'absence de leur avocat, les juges d'instruction doivent également livrer à la police les éléments du dossier auparavant couverts par le secret judiciaire.

A la fois occasion d'une

expérimentation de l'ordinateur germano-européen et d'un renforcement des dispositions répressives en Italie même, le crime des Brigades Rouges sert aujourd'hui de prétexte pour que dans chaque pays européen un dispositif juridique et policier se renforce en fonction de la situation de chacun parallèlement au resserrement de la collaboration entre les polices européennes.

C'est ce processus que les partis et la presse, de la droite à la gauche baptise une « réponse démocratique au terrorisme ». L'épouvantail des Brigades Rouges agité avec ferveur par ces chantres de la répression leur sert à cacher que leur cible réelle, ce sont les masses, l'expression de leurs aspirations, leur organisation indépendante à l'égard des divers partis bourgeois.

Grégoire CARRAT

PROGRAMME TELE

Dimanche 14 mai

TF 1

16 h 00 - Tiercé à Longchamp
16 h 05 - Section contre-enquête
17 h 00 - Sports première
18 h 10 - Mort d'un guide
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Les galets. *Fim français de Sergio Gobbi*

22 h 05 - Les grands mystères de la musique
23 h 10 - Journal

A 2

13 h 20 - Bon dimanche
19 h 00 - Satde 2
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Musique and music
21 h 40 - Un homme, un jour : Bob Woodward, l'affaire du Watergate
22 h 55 - Journal

FR 3

16 h 35 - L'art et la révolution : Le Mexique
17 h 30 - Espace musical
18 h 25 - Cheval, mon ami.
18 h 50 - Plein air
19 h 20 - Spécial DOM-TOM
19 h 35 - Deux enfants en Afrique
20 h 05 - Histoires de France
20 h 30 - Cinéma du soleil
20 h 30 - Dimanche en Alsace
21 h 30 - Histoire de mai
22 h 35 - *The miracle woman. Film américain de Frank Capra*

Lundi 15 mai

TF 1

15 h 45 - Quand les tambours s'arrêteront
17 h 00 - Les aventures de l'énergie
17 h 10 - Le club du lundi
17 h 45 - Julien Clerc au Bol d'or
18 h 50 - Un, rue Sésame
19 h 15 - Comment faire
19 h 20 - Le village englouti
19 h 35 - Une minute pour les femmes
19 h 40 - Eh bien raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Un homme pour l'éternité.
22 h 25 - Pour le cinéma
23 h 25 - Journal

A 2

15 h 00 - La planète des singes
15 h 50 - L'aventure est au Nord
16 h 20 - La piste aux étoiles
17 h 00 - Yogi le nounours
18 h 25 - Dessins animés
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres, des lettres
19 h 45 - Top club
20 h 00 - Journal
21 h 35 - Brésil : Minas Gerais
22 h 25 - Bande à part
23 h 00 - Journal

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 30 - Divertissement au château de la Hunaudaye
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Le médecin et le sorcier
22 h 05 - Journal

Mardi 16 mai

TF 1

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Les grandes heures de la Coupe du monde
21 h 30 - Arouapeka. Variétés.
22 h 30 - Pleine page
23 h 30 - Journal

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Top club
20 h 00 - Journal
20 h 35 - Lacombe Lucien
23 h 50 - Journal

FR 3

19 h 40 - Tribune libre : Citoyens du monde
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Meurtre au galop : film anglais de George Pollock
21 h 50 - Journal

UN NUMERO SPECIAL DE LA REVUE «ACTES»

L'Europe de la répression ou l'insécurité d'État

A l'épilogue de l'affaire Moro, le numéro spécial de la revue *Actes* intitulé : «L'Europe de la répression ou l'insécurité d'État» vient utilement et avec précision faire le point de l'évolution de l'arsenal juridique et de la pratique policière à l'échelle européenne. La revue *Actes* est publiée par un collectif composé de nombreux «travailleurs du droit», ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes : avocats, inspecteurs du travail, étudiants... travaillant en étroite collaboration avec le mouvement d'action judiciaire, dont des membres prennent une part importante à la réalisation de la revue.

Après avoir souligné l'apparition dans les pays européens de nouvelles formes de répression, procédures d'exception, limitation des droits de la défense, durcissement du système carcéral appuyé par une campagne contre la criminalité et coordonnée par la convention européenne anti-terroriste, et l'espace judiciaire européen, les auteurs soulignent que les

textes nouveaux tendant à mettre sur pied une législation spéciale «viennent se surajouter à des dispositions préexistantes qui prévoient déjà des réponses à toutes les situations de menace pour l'État».

Actes souligne : «La RAF en Allemagne, les Brigades Rouges en Italie et dans une moindre mesure les autonomes en France ont réussi cette performance de conduire l'essentiel de la presse dans chaque pays à tenir un discours presque uniforme, dramatisant, répressif et indépendant de leurs clivages politiques traditionnels. La virulence et l'unanimité dans la condamnation des pratiques définies comme terroristes doivent être, pour être comprises, re-situées dans le contexte de la campagne sur la sécurité et la violence qui s'est développée depuis trois ans».

Si les raisons profondes qui motivent cette campagne ne sont pas analysées les effets des pratiques qu'elle légitime sont parfaitement détaillées pays par pays. Pour la France,

les auteurs s'arrêtent longuement sur le compte-rendu de l'audience de l'automobiliste condamné pour avoir refusé d'ouvrir son coffre de voiture à un contrôle de police au début de l'affaire Empain. Par jurisprudence était ainsi instituée une extension de fait des droits de fouille de la police sous le prétexte de «flagrant délit». Le rapport Peyrefitte sur la violence est également analysé, comme systématisation des mesures prises auparavant et légitimation d'un considérable renforcement des forces de police à venir. Si certaines précisions ne sont pas rassemblées ici, cette lacune est comblée pour d'autres pays. Les différents aspects de la justice allemande (interdictions professionnelles, censure, limitation des droits de défense, système carcéral spécial) sont précisément étudiés ; de plus, un compte-rendu du comité des femmes pour la sauvegarde des prisonniers politiques apporte un témoignage concret sur les «cages à tigres» de M.

Schmidt. Sur l'Italie, la loi Reale et ses suites sont clairement exposées. Sur l'Angleterre et l'Irlande, témoignages, étude juridique et analyse d'événements décortiquent avec quels moyens l'Angleterre veut briser le peuple irlandais, notamment la torture dans les camps de concentration et les prisons spéciales.

S'achevant sur le texte de la «Convention européenne sur la répression du terrorisme» du 27 janvier 1977 la brochure suggère que les diverses situations analysées constituent un ensemble cohérent : «L'Europe de la répression». On attend avec intérêt le complément de ce premier et important numéro. Les affaires Schleyer, Moro, Croissant, Bellavita, l'institution de la coordination des polices franco-allemandes demandent un dossier exposant la manière dont les différentes polices se coordonnent sous quelle autorité, sous quelles formes, etc...

1 rue des Fossés Saint-Jacques, Paris 5^e.

Et l'acier fut trempé

128^e épisode,

Kortchaguine est admis comme membre actif du Parti. C'est alors qu'il s'engage dans le parti la lutte contre les trotskistes. Ils sont appelés à exprimer leur point de vue en public...

Talia continua.

— Un exemple frappant de violation de la discipline du Parti par les trotskistes nous est fourni par l'attitude de Doubava lui-même. C'est un vieux militant du Komsomol, et beaucoup de gars le connaissent, surtout à l'arsenal. Il est étudiant à l'Université communiste de Kharkov, mais nous savons tous qu'il se trouve depuis trois semaines à Kiev avec Choumski. Que font-ils ici au moment où le travail universitaire bat son plein ? Il n'y a pas d'arrondissement de la ville où ils ne soient intervenus. Il est vrai que Choumski a mis un peu d'eau dans son vin ces jours derniers. Qui les a envoyés ici ? A part eux deux, nous avons encore tout un groupe de trotskistes de diverses organisations. Ils ont tous travaillé ici à une certaine époque et voilà qu'ils sont revenus pour attiser le feu de la lutte à l'intérieur du Parti. L'organisation du Parti connaît-elle leur résidence actuelle ? Evidemment pas.

La conférence attendait des trotskistes qu'ils reconnaissent leurs erreurs. Talia essayait de les engager dans cette voie et son intervention ressemblait moins à un discours prononcé du haut d'une tribune qu'à un entretien amical.

— Rappelez-vous, il y a trois ans, dans ce même théâtre, le même Doubava revenait à nous, abandonnant le groupe de l'«opposition ouvrière». Souvenez-vous de ses paroles : «Jamais nos mains ne laisseront choir le drapeau du Parti.» Trois années à peine ont passé, et Doubava l'a laissé choir. Ses mots : «Nous le dirons encore» montrent que lui et les autres trotskistes iront plus loin encore.

Quelqu'un cria du fond de la salle :

— Que Toufta nous parle du baromètre, c'est le météorologiste du groupe.

Nicolas OSTROVSKI (Extraits)

Des voix véhémentes s'élevèrent :

— Assez de plaisanteries !
— Qu'ils répondent : cessent-ils, oui ou non, de lutter contre le Parti ?
— Qu'ils nous disent qui a rédigé la déclaration anti-Parti !

L'excitation grandissait, le président agitait sa clochette.

La voix de Talia se perdait dans le tumulte, mais bientôt la tempête s'apaisa et on l'entendit de nouveau :

— Nous recevons des lettres de nos camarades de la périphérie. Ils sont avec nous, et cela renforce notre enthousiasme. Permettez-moi de vous citer un extrait d'une de ces lettres. Elle vient d'Olga Iourénova, que beaucoup d'entre vous connaissent et qui est maintenant responsable de la section d'organisation du comité régional du Komsomol.

Talia sortit d'une liasse une feuille de papier, la parcourut des yeux et commença :

Le travail pratique est abandonné. Depuis quatre jours, les membres du bureau sont dans les arrondissements où les trotskistes ont déclenché une lutte d'une violence incroyable. Hier s'est produit un incident qui a révolté toute l'organisation. N'ayant obtenu la majorité dans aucune des cellules de la ville, ils ont décidé de conjuguer leurs forces et de lancer une offensive dans la cellule du commissariat militaire régional, qui comprend aussi les communistes du service régional de planification et des écoles ouvrières. La cellule compte quarante-deux membres, mais tous les trotskistes étaient venus à la réunion. Jamais encore nous n'avons entendu autant de discours anti-Parti. L'un d'eux, qui travaille au commissariat militaire, est allé jusqu'à déclarer : «Si l'appareil du Parti ne capitule pas, nous le briserons par la force.» Les membres de l'opposition ont applaudi. Kortchaguine est alors intervenu en disant : «Comment avez-vous pu, vous membres du Parti, applaudir ce fasciste ?»

A SUIVRE

Mai-Juin 68, c'était hier

● Parmi les luttes ouvrières qui précéderent le grand mouvement de mai, quelques-unes ont marqué de façon significative cette période de mûrissement de la colère ouvrière. La série de grèves à la Rhodiaceta jusqu'en décembre 1967, la révolte des O.S. de Caen en janvier 68, les luttes des métallos de Redon qui affrontèrent durement les flics au coude-à-coude avec les paysans, sont les plus marquantes.

Malgré la diversité des situations, de nombreux points communs apparaissent dans ces luttes. La combativité exceptionnelle qui s'y exprime, la solidarité de lutte qui se

développe entre les travailleurs des différentes usines, la remise en cause globale de l'exploitation capitaliste. A Rhodia, c'est contre les 4x8 surtout qu'ils se battent. A Caen, il n'y a pas que les salaires. La colère qui éclate d'un seul coup, c'est contre les cadences abrutissantes, contre les brimades et les vexations des petits chefs, contre cette chaîne à laquelle ils sont rivés 8 heures par jour que les travailleurs, O.S. pour la plupart, se révoltent.

Nous avons choisi aujourd'hui de retracer à grands traits, ce que fut cette explosion de colère du début de l'année 68 à Caen.

Janvier 1968 à Caen

LA REVOLTE DES O.S.

Par Gérard PRIVAT

1968 à Caen a commencé au mois de janvier. Une vague de grèves, de manifestations, d'affrontements violents avec les flics se sont déroulés en ce début d'année dont l'écho dépassera largement la région.

Quelques données essentielles doivent être connues pour comprendre cette flambée de colère ouvrière :

Caen en ce début d'année 68, c'est la ville-type de la décentralisation bourgeoise : mise à part la SMN, toutes les usines des différentes zones industrielles sont d'implantation très récente. La Saviem et la Radio-technique par exemple datent d'une dizaine d'années la Sonormel (rachetée plus tard par Blaupunkt) et Jaeger se sont implantées en 64, Citroën et Moulinex s'installent. Dans ces bagnes modernes, les travailleurs sont dans leur écrasante majorité des jeunes, OS, souvent d'origine paysanne. Il y a également un fort pourcentage de femmes.

Dans ces usines, le PCF est extrêmement faible, pour ne pas dire inexistant. Il n'y a qu'à la SMN où il soit un peu présent.

La CGT ne se développe guère. Il y a un vide politique que vont mettre à profit des équipes dynamiques de jeunes militants CFDT dès 1964. Les sections d'entreprise CFDT se développeront rapidement, au rythme des luttes.

La grève éclate

Le patronat local continue d'opposer le refus le plus ferme aux revendications ouvrières. Le 5 janvier, la CFDT remporte les élections à la Saviem ; le 19 la grève générale illimitée est déclenchée dans cette usine. Tous les jours, un piquet de grève massif est présent aux portes. Les cadres et quelques jaunes ont toutes les peines du monde à entrer. Beaucoup ne s'y risquent pas. Des entêtés se feront quelque peu malmenés, certains iront se rafraîchir les idées dans le canal tout proche.

Le 24, une manifestation massive est décidée. Elle partira de l'usine dans l'après-midi pour aller jusqu'à la préfecture dans le centre-ville distant de plusieurs kilomètres. Plusieurs milliers d'ouvriers y prennent part. Alors que le cortège entre pacifiquement dans la ville, il est stoppé par une double rangée de flics un peu avant l'hôpital. Les manifestants, un instant surpris, refuseront de faire demi-tour et feront voler en éclats le barrage policier. C'est le début des

affrontements. Le gros du cortège parviendra jusqu'au centre-ville et se battra plusieurs heures contre les flics. Le soir on dénombre une dizaine de blessés.

Dans les autres usines, règne une certaine effervescence. La lutte des ouvriers de la Saviem est suivie depuis le début avec une attention particulière. Chaque jour, les événements sont commentés, les nouvelles circulent rapidement. Les conditions de travail largement similaires, les salaires tout aussi bas expliquent la solidarité effective qui commence à se développer avec les ouvriers de la Saviem. De plus, nombreux sont les travailleurs des usines qui comptent un

convoquée par les syndicats pour le soir. De plusieurs points, des cortèges convergent vers la place St Pierre. A 18 heures, la place est noire de monde. L'ambiance est surchauffée. Aux grévistes de la Saviem, de Jaeger et de la Sonormel se sont joints des travailleurs d'autres usines, des hospitaliers, des étudiants...

Pendant ce temps, Gaston Pontal, le préfet, ancien directeur de la sûreté en Algérie sous Soustelle, a mis en place une grossière provocation. La grande place devant la préfecture est totalement évacuée et entourée de barrières. Plusieurs escadrons de flics sont dissimulés tout autour, jusque dans le chantier

de la nouvelle préfecture alors en construction.

Place St Pierre, les derniers cortèges arrivent. Ceux de la Saviem ne sont pas «venus les mains vides». Ils ont une revanche à prendre. Les interventions des représentants syndicaux sont à peine écoutées. Un mot d'ordre jaillit immédiatement repris par des milliers de poitrines : «A la préfecture !». La dernière intervention se perd dans le tumulte ; la manifestation s'ébranle : direction la préfecture. La cible est clairement définie : le pouvoir politique symbolisé par ce préfet, qui représente cette société d'exploitation et de misère, ce pouvoir qui refuse d'accorder les revendica-

27, des ouvriers arrêtés sont jugés presque clandestinement et quand le 29, 3 000 CRS investissent la Saviem, il n'y aura pas de riposte. Pourtant, la grève continue. Sur les 800 personnes entrées travailler le matin, plus de la moitié ressortiront le midi, refusant de travailler «comme au temps de l'occupation, avec un flic en armes derrière le dos».

Mais une certaine lassitude commence à se faire jour et surtout le manque de perspectives syndicales se fait cruellement sentir. Jaeger et Sonormel reprennent le travail avec 4 % d'augmentation. Quelques jours plus tard, la grève s'arrête à la Saviem. Rien n'a été obtenu. La reprise ne se fera pourtant pas facilement, puisque des débrayages, manifestations dans l'usine, et d'autres actions se poursuivront plusieurs jours encore.

Avec quelques mois d'avance

Avec le recul du temps, on est tenté de dire que cette flambée de colère était un signe annonciateur de ce qui allait suivre, en mai. On peut en dire autant des luttes très dures de la Rhodiaceta en décembre 1967 ou des mouvements ouvriers et paysans de Redon. Mais, à dire vrai, l'explosion de janvier à Caen par son ampleur, par sa violence, par la combativité exceptionnelle des ouvriers (jeunes pour la plupart) qui y ont participé, a surpris tout le monde, et en premier lieu les appareils syndicaux. Cette mobilisation intense de la classe ouvrière caennaise en janvier 68, on ne l'a plus guère retrouvée depuis, du moins, elle n'a plus jamais atteint ce niveau y compris en mai. Nombreux ont été les ouvriers déçus des maigres résultats et de l'échec total à la Saviem.

Et en l'absence d'un bilan approfondi...

Cela dit, janvier 68 à Caen a aussi été une importante étape politique. C'est dans le déroulement de ces grèves que les premières tentatives de liaison étudiants-ouvriers ont eu lieu ; et surtout à travers elles, la prise de conscience, l'éveil aux questions politiques d'une frange non négligeable de jeunes ouvriers à la recherche de perspectives que ne leur offraient pas les syndicats. Ces échanges, ce dialogue, interrompus quelques mois, reprendront pour s'approfondir dans le bouillonnement du mois de mai.



Janvier 68 : le 26, les O.S. et les autres travailleurs de Caen, affrontent la police.

parent, un mari, un frère parmi les grévistes. Dans la zone industrielle de Mondeville, se pose rapidement la question de «faire quelque chose».

La nuit du 26 janvier

La répression du 24 contre les manifestants met le feu aux poudres. Le 26 dans l'après-midi, une assemblée générale commune se tient aux usines Jaeger et Sonormel, distantes seulement d'une centaine de mètres. La grève illimitée est décidée dans l'enthousiasme ; pour les revendications et contre les brutalités policières contre les ouvriers de la Saviem. Une manifestation est

se joindre aux manifestants. La bataille redouble d'intensité, des barricades sont élevées, le centre de Caen est en flammes, l'atmosphère surchargée de gaz lacrymogène est irrespirable. Au matin, on compte 150 blessés parmi les manifestants, une centaine chez les flics.

Reprise amère

Reprise amère

La violence des affrontements a quelque peu effrayé certains leaders syndicaux, notamment de la CGT. A partir de ce jour, il n'y aura plus guère de perspectives offertes à ce mouvement qui jusque là avait connu un développement dynamique. Le